

**Sommaire :**

**Le mot de la présidente**

Jeanine Bourvéau-Ravoux

**Le Pré-Indo-Européen : Les hydronymes locaux**

Janette Quézel-Ambrunaz

**Vous avez dit "concathédrale" ?**

Michel Vogler

**Les Lombards maîtres-bâisseurs de l'Aragon à la Russie**

Christiane Poher

**Découverte aux Archives Départementales : photos d'objets  
archéologiques en bronze**

Jeanine Bourvéau-Ravoux

# Patrimoine

du Pays de Forcalquier



## Le mot de la présidente : Le musée de Forcalquier

Le musée de Forcalquier est constitué de collections rassemblées au fil des ans, de dons d'habitants, d'œuvres provenant d'églises ou d'établissements désaffectés ou encore de trouvailles archéologiques. Il a la qualification « Musée de France ». Plusieurs réorganisations successives avaient abouti à une présentation cohérente mettant en valeur le mobilier, l'archéologie, l'ethnologie à travers des objets agricoles ou ruraux, des verreries, poteries et faïences, vêtements, qui étaient le reflet de notre civilisation locale, mais en même temps étaient remisés au grenier d'autres tableaux, des objets écartés et stockés peu à peu dans un désordre, une poussière et un abandon inimaginables.

Dès 1996, au début de notre association, nous avons eu l'occasion de constater le piteux état de ces « réserves ». (Nous en avons les témoignages photographiques poignants). Nous étions intervenus et avons appelé en renfort le conservateur départemental de l'époque Monsieur Cyril Dumontet. Un service municipal avait été créé pour prendre en charge le musée et les archives et les mettre à l'abri de visites non surveillées. De très probables disparitions antérieures n'ont jamais été signalées, faute d'inventaire mis à jour.

Donc, depuis sa création, notre association s'est investie en faveur du Musée et nous avons déploré le désintérêt croissant des municipalités successives. Intervenant à maintes reprises auprès des maires, nous avons participé au sauvetage de tableaux remisés dans les combles, effectué des mises en valeur de parties de collections : photos pour l'exposition « Bas-Alpins dans la tourmente », céramiques pour les Journées du Patrimoine, tableaux pour des expositions mixant ceux du musée à d'autres œuvres privées, etc.

Malgré nos actions, malgré aussi des animations tentées par le personnel du service culturel, le musée a vivoté par manque de volonté municipale d'y accorder suffisamment d'attention et de moyens. La publicité inexistante, le peu d'animations et l'absence d'un personnel spécialisé, la réduction des périodes d'ouverture, ont entraîné la baisse de fréquentation devenue prétexte à fermeture du musée au public et à sa désorganisation.

Nous avons été jusqu'à constituer un groupement des « petits » musées du Pays de Forcalquier, dont celui de notre ville, afin de mettre en commun leurs moyens et pouvoir engager une personne spécialisée pour y travailler à tour de rôle. Ce projet était porté par le Parc du Luberon et avait reçu l'approbation unanime des participants. Nous avons déploré que Forcalquier n'y ait pas participé. Nous craignons maintenant que ce projet, ne puisse aboutir.

En dernier ressort et après tout ce temps où, pratiquement chaque année, nous avons tenté quelque chose pour le musée de Forcalquier, nous nous sommes décidés, en 2009, à alerter l'opinion publique par un « Appel » en faveur du musée de Forcalquier : celui-ci a recueilli plus de 1700 signatures sans intervention de médias. **Nous saisissons cette occasion pour remercier chaleureusement amis ou habitants de Forcalquier signataires de cet appel.**

La municipalité a décidé de faire procéder à l'inventaire du musée, démarche qu'elle avait déjà envisagée, mais à notre demande conformément aux normes de la Direction des Musées de France et avec l'assistance de la conservatrice départementale. Cette décision nous a rassurés car, sans inventaire mis à jour rapidement, le musée peut perdre sa précieuse qualification. Actuellement il semblerait hélas que cet inventaire soit de nouveau reporté *sine die*, en tous cas pas avant 2012 ! Les nouvelles priorités sont : procéder à des inventaires de fonds photographiques, dont quasi totalité est récente et n'est pas intégrée statutairement au musée. Nous ne contestons pas que ces photos présentent de l'intérêt, mais elles vont monopoliser les capacités du service culturel et de fait, reculer d'autant l'inventaire.

et le diagnostic de l'état du fonds muséal dont les tableaux, objets, tissus, gravures, mobilier, ont tout autant d'intérêt, de valeur et de fragilité. Ils seront laissés deux années de plus sans conservation (au sens muséal du mot), c'est-à-dire à l'abandon. Ce qui réduit à néant, pour le moment, les demandes et le consensus des 1700 personnes - de Forcalquier ou amies-quelquefois très éloignées pour la rénovation du musée de Forcalquier !

Il restera pour notre association beaucoup à imaginer et probablement à se battre encore, pour parvenir, un jour, au transfert de cette institution locale dans un bâtiment mieux adapté !

Néanmoins nous n'avons pas attendu cette rénovation pour contribuer à l'enrichissement du Musée ; nous sommes entrés en contact avec l'héritière des peintures de Douglas Jonhson, grand peintre américain ayant vécu à Forcalquier (voir encadré) avant que toute la collection soit mise en vente. Mme BRITS avec une grande générosité a donné au musée de Forcalquier cinq œuvres du peintre : trois portraits d'habitants de Forcalquier, réalisés dans les années 1970, ainsi que deux peintures originales ayant servi aux affiches magnifiques des « Rencontres musicales de Haute-Provence ». Nous sommes donc à l'origine de l'entrée de ces cinq oeuvres au musée de Forcalquier et heureux d'avoir contribué à cet enrichissement. **A l'occasion de ce bulletin, nous tenons à remercier chaleureusement et publiquement Mme BRITS et son fils Éric qui vivent en Afrique du Sud, pour ce don prestigieux.**

Jeanine Bourvéau

*Douglas James Johnson est né à Coldwater dans le Michigan (U.S.A.) en 1940. Il fait ses études à la Michigan State University et acquiert un grade de Bachelor of arts. Il étudie ensuite à New York à la «Arts Students League and Cooper Union Art School». Enfin il devient « master of arts » à la Columbia University. En 1963 il reçoit le prix de la fondation Tiffany qui lui permet de passer un an à Florence et Venise.*

*En 1963/64, il est enseignant en histoire de l'art à la Bath Academy à Corsham en Angleterre.*

*De 1965 à 1973 il vit et travaille dans de nombreux pays : Italie, Suisse, U.S.A. et pendant ces huit années à Téhéran, comme directeur artistique du Centre Culturel Américain.*

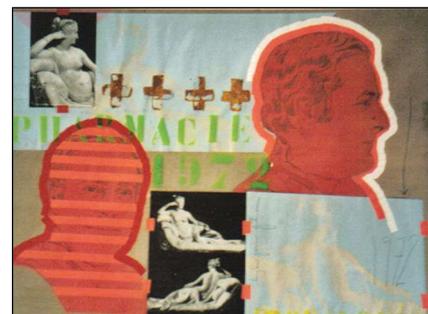
*En 1973, tombé amoureux de la Provence, il élit domicile, avec son ami Dereck Yeld, à Forcalquier où Lucien Henry lui avait signalé une maison. Il s'y installe car il trouve que la beauté, le calme, l'histoire omniprésente, ainsi que l'accueil de la région et de ses habitants réunissent des conditions idéales de vie et de création artistiques. Il y continue son travail, en alternance avec Paris et les U.S.A.*

*C'est l'un des portraitistes les plus doués de sa génération. Il peint aussi de grands tableaux évoquant des préoccupations qui le taraudent ou inspirés par des événements historiques ou des personnages qui l'ont influencé. Sa production picturale figure dans de nombreux musées ou collections privées.*

*D'importantes expositions lui ont été consacrées aux U.S.A et en Europe, à Paris, Amsterdam, Munich, Düsseldorf, Madrid, Bruxelles, Londres et Venise.*

*A Forcalquier, il s'est intéressé à de nombreux habitants qu'il a portraturés avec talent et vérité. Il est décédé le 22 Septembre 1998 à Marseille.*

*Derck Yeld lui a survécu 11 ans à Forcalquier. C'est sa succession qui a donné lieu à une dispersion des œuvres de Douglas Jonhson et à ce don au musée de Forcalquier dont trois exemplaires sont figurés ci-dessous.*



## Le Pré-Indo-Européen aux sources de l'oronymie et de l'hydronymie méditerranéennes.

### II<sup>e</sup> partie, suite du bulletin n°11 : Les hydronymes locaux

#### Le LAUZON

En lignage direct de la source pré-indo-européenne, la base AUSA (eau courante) a laissé une empreinte durable dans les pays des parlers d'Oc.

Le nom de rivière décliné en Auzon, Lauzon, Alzon, Alzou, Ouzon est très souvent évoqué en toponymie parce qu'il est attaché à l'un des fondateurs des études toponymiques de France Darbois de Jubainville (fin XIX<sup>e</sup>) qui l'ayant ligurisé (alisa = alisier) fut l'objet d'une contestation réunissant Lebel, Dauzat et surtout L.F. Flutre qui, dans sa « Toponymie sur la Lozère » renvoya plus tard à la base pré-indo-européenne AUSA, le passionnant et si fréquent hydronyme du Sud de la France.

-Le Lauzon affluent de la Durance en Pays de Forcalquier.

-Le Lauzon affluent du Rhône dans le Tricastin, arrose Montségur-sur-Lauzon.

-L'Auzon affluent de la Sorgue en Vaucluse, coule à Ville-sur-Auzon.

-L'Auzon petit affluent de l'Ardèche au sud d'Aubenas.

-L'Auzon, l'Auzonnet, l'Auzonette, l'Alauzène nommée aussi La Lauze, tous dans la zone d'Alès (Gard).

-Le Lauzannier affluent de l'Ubaye.

-L'Alzon à Rocamadour dans le Lot.

-L'Alzon affluent du Gardon traverse Uzès.

-L'Alzon affluent de l'Hérault.

-L'Ozon affluent de la Véouze dans la Drôme.

-L'Ouzon affluent du Gave de Pau.

-L'Alzou, affluent de l'Aveyron, visite la bastide de Villefranche-de-Rouergue.

-*Nemausus* (Nîmes) participe de cette généalogie à la gloire de la « Fontaine de Nîmes », nom appellatif dans l'Antiquité, source sacrée celtisée par les Gaulois (Nemeton le sanctuaire), romanisée depuis le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

Et comment ne pas être tenté de voir dans « Sancta Crux de Alauza » au XI<sup>e</sup> siècle (Sainte-Croix-à-Lauze, Alpes-de-Haute-Provence) dépendance du prieuré de Carluc, les deux bases antiques AL (hauteur comme Alpes) préfixant Ausa.

La Lauze, petit affluent de l'Auzon (Gard), confirme que l'évolution des phonèmes, au sein d'un substrat commun ou apparenté, s'effectue selon un ensemble de lois phonologiques qui conduisent à la même mutation.

*In valle Ausonica* qui, en 1073, situait et nommait la vallée où allait s'établir Saint-Etienne-les-Orgues), dans la vallée du Lauzon où l'agglutination d'un L provenant du son qui précède (nom ou article) apparaît nettement plus probable que ces personnages romains auxquels ont été légués tant de toponymes, avant l'exhumation d'étymons indigènes fréquemment celtisés ou romanisés, par ignorance d'origines antérieures, inconcevables il y a quelques années.

#### Le BEVERON (Bévéron)

Béveiron, Sistéron, Lébéron voilà des toponymes provençaux qui perdent peu à peu ce que transcription et prononciation française avaient maintenu dans une certaine mesure jusqu'alors ; c'est à dire avec des phonèmes correspondant à É ou È, puisque E (sans accent prononcé EU) est absent de nos langues d'Oc et langues romanes. Hélas ce dernier est introduit partout où il s'y prête : Castellanne, Coustellet... (comme Montpellier) contre toute logique du français qui ne peut se le permettre devant deux consonnes.

Bévéron, Bevéron, Beveron, Béveron, quatre graphies différentes relevées. La dernière (peut-être pas) étant ce qu'on qualifie de réfection (ici, sur les mots comme éperon...) pour cet affluent de la Durance en Pays de Forcalquier, du Gaulois BEBROS, castor) additionné de ONNA (eau courante comme dans Garonne.) Avec cette petite rivière on ne va pas remonter au pré-indo-européen à caractère méditerranéen, mais à l'indo-européen à caractère germanique. En partant d'une base indo-européenne BHER, signifiant entre autre la couleur brun, vont naître par association d'idées une foule de signifiants nés de la souche commune, nous montrant que, plus on remonte dans le temps, moins on a de racines sémantiques.

Aux balbutiements d'une langue, les doigts des mains devaient suffire à les dénombrer. C'est le besoin de nommer pour se faire comprendre qui a fait naître des nuances et différences de toutes sortes dans les sons, tonalités, intonations. La couleur bhrüno en germanique, brün en vieil anglais, puis brown, brunn en hollandais moyen, brun en vieux français, va se déplacer sur deux animaux bruns : l'ours et le castor ; en germanique, anglais, norvégien anciens (berð, bera, björn) pour finir avec le « bièvre » français, éliminé au XVIIe s. par le « castor » latin, progéniture du « Kastor » grec plus étoilé et chéri des grécophiles, tout comme le « connil » a définitivement été chassé au XVIIe s., sauf en Provence, par le « lapin », ainsi que « goupil » victime au XIIIe s. du succès du Roman de Renart.

Le castor anglais beaver et son compère bear, l'ours anglo-saxon, complètent l'évolution du bestiaire, le patronyme Bérard étant un dernier avatar français. Trois signifiés distincts et sans consanguinité dans leurs signifiants, pourtant nés du même étymon. Ce qui n'est pas le cas pour la ville suisse de Berne à préfixe oronymique (assimilé à tort à l'ours) pré-indo-européen.

Les Béveron, Béveronne, Beuvronne (= Bebronna gauloise) avec ou sans accent sont présents fréquemment en France :

Le Beuvron (gaulois Bebronos) affluent de la Loire en Sologne.

La Bièvre affluent de la Seine, encore une rivière aux castors.

Mais pour prévenir toute assimilation fautive, le mont Beuvray du Morvan, site de l'antique oppidum des Bibractes doit à ces derniers son nom, de même que leur capitale Bibracte, avant la main-mise de Rome au Ier s., où elle est rebaptisée *Augustodunum* (Autun aujourd'hui).

## La BEAUDINE

Petit affluent qui se jette dans le Viou à la campagne Saint-Lazare, en provenance du lotissement de la Chêneraie ; elle suit un cours Ouest-Est à mi-chemin entre Mane et Forcalquier.

On trouve aussi le Ravin de Beaudun et montagne de Beaudine à Mirabeau (Alpes-de-Haute-Provence) ;

Budina nommait une troupe guerrière chez les Gaulois, nous dit Jacques Lacroix. Les Budencenses (à Tornac dans le Gard) étaient ceux qui montaient la garde et pour ce même sens le vieux breton disait bodin, le vieil irlandais buiden et le gallois byddin. Le bas latin bodina attesté au XIe siècle désignait une borne frontière au sens du corps de garde marquant la frontière et au XIIe siècle le français avait « bodne » avant borne.

On connaît chez les Celtes cette pratique d'utiliser une barrière naturelle, rivière, marais, forêt, montagne, pour se constituer une frontière-séparation en divinisant fréquemment les eaux et les monts : *Mars budenicus* était un divin protecteur gaulois.

La plus ancienne mention historique concernant le site de Forcalquier est la Villa Betorrida installée au quartier Saint-Promasse, cela nous est révélé dans le document dit polyptyque de Wadalde daté de 814 : ce lieu s'inscrit dans le vaste territoire des Voconces et Rostaing propose une base européenne « bet » que l'on trouve dans les alphabets protosinaïque,

sémitique, hébraïque, grec, latin (« bèt – beta » correspondant au B de notre alphabet) et qui signifiait « maison » apparaissant dans Bethléem notamment ; préfixe auquel s'adjoindrait « ritu » le gué gaulois. Cette étymologie celtique pour ce toponyme pourrait confirmer une semblable origine pour Betorrida tout comme pour notre Bodina locale.

## Le VIÒU

Hydronyme adjectival du dernier vernaculaire que fut le provençal, rejeton roman enrobé de racines celtiques ou pré-celtiques indigènes. Prononcé jusqu'alors avec sa diphtongaison sur le Í. Viou signifie « vif » (Viéu-Viou comme Riéu- Riou) à ne pas confondre avec Viòu (le sentier) où c'est le O qui est accentué (en français : vi.ò.ou) ce qui constitue une triphthongue, ni avec la viò d'aigo (la voie d'eau) du genre féminin.

De même que l'on trouve le Rabious (l'enragé), le petit affluent de l'Ubaye ou le Bramafan qui crie sa faim comme nombre de petits torrents, ou ce Rencure qui déverse si peu « sa rancune » sur Oraison, puisque c'est son sens provençal. Et les nombreux Merdari, Mardari, Merdaric, Mardaric (à Peyruis), exprimant l'impropreté de l'eau, en Provence Nord et Sud et en Ardèche, illustrent aussi des noms concrets de cours d'eau d'une langue qui les qualifie ou les personnifie.

Il ne fait guère de doute que le sens du Viou n'échappait pas aux locuteurs provençaux et Cyprien Bernard dans son histoire de Forcalquier publiée en 1905 écrivait « le Viou ou vif ruisseau qui coule à l'ouest de Forcalquier doit son nom à la limpidité de ses eaux ».

Avec la conjonction « ou » et le qualificatif, il donnait de toute évidence l'équivalente traduction du terme provençal en précisant qu'une eau vive qui court est limpide.

On sait qu'une rivière traversant une ville ou un village depuis des siècles acquiert un statut particulier car elle est liée historiquement à la vie de la communauté dans laquelle elle s'intègre. C'est ainsi qu'au cours de la peste de 1478, le Conseil de Ville dépendant du pouvoir royal du roi René, se réunit plusieurs fois sur les bords du Viou au quartier Saint-Lazare car le vif ruisseau était la ligne séparative. Les émigrés fuyards de la peste, nous raconte Cyprien Bernard, sont sur la rive droite alors que les conseillers, fidèles au poste, siègent sur l'autre rive pour décider ensemble qu'une procession à la chapelle de Fougères est bien la première mesure préventive d'urgence à faire appliquer.

Le Viou arbitrait les conflits des membres de la communauté séparés par la peste ; il matérialisait une ligne séparative mais aussi un terrain de négociation-réconciliation où l'on décidait ensemble d'une mesure à prendre.

Le vif ruisseau, pris à témoin de l'histoire, ne perpétuait-il pas cette fonction symbolique que son affluent celtique Beaudine aurait pu avoir incarnée très en amont dans l'Histoire ?

**Janette Quézel-Ambrunaz.**

### Bibliographie

- 1° Charles ROSTAING « Essai sur la toponymie de Provence » Réédition Jeanne Lafitte.
- 2° Jacques LACROIX « Les noms d'origine gauloise » Editions Errance.
- 3° André MARTINET « Des steppes aux Océans. L'Indo-Européen » Edition Payot
- 4° Cyprien BERNARD « Essai historique sur la ville de Forcalquier » Réédition Le livre d'histoire.

## Vous avez dit « *concathédrale* » ?

### I. De Forcalquier à Digne et de Sisteron à Entrevaux, neuf diocèses et six villes épiscopales pour un département hors du commun

Avec les églises Saint-Mari<sup>1</sup> et Notre-Dame-du-Bourguet, la ville de Forcalquier s'enorgueillit de posséder parmi ses édifices religieux deux *concathédrales*, terme assez rare<sup>2</sup> se définissant naturellement par rapport à celui de *cathédrale*<sup>3</sup>. Or ce dernier est lui-même utilisé de façon différente selon les locuteurs : ainsi l'Église<sup>4</sup> pourra parler de cathédrale ou de concathédrale là où le ministère de la Culture évoquera une *ancienne* cathédrale. Nous souhaiterions, en deux articles, expliciter ces différents termes en prenant comme exemple le département des Alpes-de-Haute-Provence qui porte toujours sur son sol dix édifices couramment appelés cathédrales et qui présente, en outre, l'avantage d'avoir connu un exemple de *concathédralité* unique en France. Déroulant le fil de l'Histoire, nous évoquerons, dans cette première partie, les étapes de la christianisation de la Haute-Provence dans son cadre initial romain, les hommes qui en furent les acteurs et les structures que ceux-ci mirent en place. Dans une seconde partie (qui paraîtra dans le prochain numéro de *Patrimoine du Pays de Forcalquier*), les termes de *cathédrale*, *concathédrale* ou *ancienne* cathédrale seront illustrés en partant à la découverte des dix églises épiscopales des Alpes-de-Haute-Provence.

À l'époque de Jésus<sup>5</sup>, la Palestine était une province de l'Empire romain. Il convient donc, en premier lieu, de se reporter plus de deux mille ans en arrière pour un rappel historique, tant fut grande l'influence de cet Empire qui s'est converti au christianisme et dont les structures ont profondément marqué le paysage politique puis religieux du sud-est de la Gaule.

### Naissance du christianisme : de l'Empire romain païen à l'Empire chrétien

#### **La romanisation de la Provence**

En fait, le véritable point de départ est grec. Des Phocéens, Ioniens originaires de la ville de Phocée en Asie mineure<sup>6</sup>, fondent *Massalia*, l'actuelle ville de Marseille<sup>7</sup>, en 600 av. J.-C., en

<sup>1</sup> On trouve aussi l'orthographe Saint-Mary.

<sup>2</sup> Il ne figure ni dans le Dictionnaire Larousse en 10 volumes ni dans le Code de droit canonique de 1983 ; il est en revanche (*ecclesia concathedralis*) utilisé par la Congrégation pour les Évêques du Saint-Siège : voir p. ex. *Acta Apostolicae Sedis. Commentarium Officiale. 1909-2004*, Romae, Typis Vaticanis, 2004. On le rencontre également dans des ouvrages de droit canonique : voir p. ex. MALECHA Paweł, *Edifici di culto nella legislazione canonica concordataria in Polonia*, Roma, Editrice Pontificia Università Gregoriana (*Tesi Gregoriana, Serie Diritto Canonico 46*), 2000.

<sup>3</sup> Quelquefois employé à tort ; par exemple, la ville de Colmar n'a pas hésité à appeler *Place de la Cathédrale* le parvis de la *collégiale* Saint-Martin : or cette église ne fut jamais un siège épiscopal, même à la Révolution malgré l'existence fugace d'un diocèse constitutionnel.

<sup>4</sup> Dans cet article, nous ne nous intéresserons qu'aux diocèses et aux édifices relevant de l'Église catholique apostolique et romaine, appelée ici simplement l'Église ; il existe en effet d'autres cathédrales : catholiques non romaines (à Paris), orthodoxes (à Paris, Nice), etc. Par ailleurs, seul le territoire français *métropolitain* sera considéré (notamment pour les statistiques).

<sup>5</sup> Jésus est né à Bethléem aux environs de l'an 6 d'avant notre ère, sous le règne de l'empereur Auguste ; il a été crucifié aux alentours de l'an 30, sous celui du successeur d'Auguste, Tibère (14 à 37 de notre ère).

<sup>6</sup> La Turquie d'Asie d'aujourd'hui.

<sup>7</sup> D'où l'expression de *Cité phocéenne* souvent utilisée pour désigner Marseille ; *Massalia* est le nom ligurien de la ville, *Massilia* son nom latin.

un lieu pourvu d'une rade constituant un refuge sûr pour leurs navires. Devenus les alliés des Romains, les Massaliotes font appel à eux en 125 av. J.-C. lorsque les Salyens, les Ligures, les Voconces, soutenus par les Arvernes<sup>8</sup>, menacent de les rejeter à la mer ; la guerre durera jusqu'en 121. Le consul Sextius Calvinus à la tête de son armée prend la capitale des Salyens, l'oppidum d'Entremont, et fonde au pied de celui-ci la ville d'*Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence) en 122 ; les Romains sont cette fois établis militairement en Gaule<sup>9</sup>. En 121, certains chefs salyens cherchant à s'allier aux Allobroges, Domitius Ahenobarbus, le successeur de Sextius, décidé à en finir, porte la guerre sur leur territoire et bat les Allobroges près de l'Isle-sur-la-Sorgue, pendant que le consul Fabius Maximus, arrivé en renfort, écrase les Arvernes au confluent de l'Isère et du Rhône.

En réalité, l'intervention romaine a également comme objectif sous-jacent de relier les possessions ibériques de Rome à la péninsule italienne ; Domitius Ahenobarbus soumet donc la plaine du Rhône puis poursuit sa conquête jusqu'à l'actuelle ville de Toulouse. Il fonde en 118 av. J.-C. la première colonie romaine située au-delà des Alpes, *Narbo Martius* (Narbonne). C'est l'étape initiale de l'organisation de la *Provincia Gallia Transalpina*, qui se concrétise également par une œuvre essentielle de Domitius Ahenobarbus : le consul fait construire la première route internationale pour véhicules allant des Alpes aux Pyrénées, en passant au cœur du massif alpin afin d'éviter la côte et ses dangers<sup>10</sup> : c'est la *Via Domitia*<sup>11</sup>. Cette route, qui traverse notre département (de Céreste à Sisteron), et tout spécialement le Pays de Forcalquier (pont romain de Céreste, gué du Reculon, borne milliaire de Tavernoure, Notre-Dame-des-Anges, pont de Ganagobie), a eu une importance considérable dans l'Histoire : elle était considérée comme la plus courte et la plus commode entre l'Italie et la Gaule du Sud<sup>12</sup>. Axe essentiel de la romanisation puis de la christianisation, elle manifeste « l'invention progressive de l'Empire romain et son expansion inexorable. C'est à partir d'elle que Rome aménagera peu à peu l'espace exploitable, concevant un paysage de campagne romaine au service de villes jaillies bientôt de toutes pièces au service de Rome<sup>13</sup> ».

### Les structures administratives

À partir de 27 av. J.-C., Auguste organise les provinces gauloises ; la majeure partie de la *Gallia Transalpina* devient la *Provincia Narbonensis* (Narbonnaise), érigée en province sénatoriale<sup>14</sup> en 22 av. J.-C. Par ailleurs, l'empereur achève, en 6 av. J.-C. la pacification des Alpes (trophée de La Turbie), les territoires conquis conservant une certaine autonomie. En 63, sous Néron<sup>15</sup>, ils sont élevés au rang de provinces. Du nord au sud, on a ainsi les Alpes Pennines (ou Poenines), Grées (ou Graies), Cottiennes, et les Alpes Maritimes (capitale Cimiez) ; cette dernière province comprend les territoires de Senez, Castellane, Glandèves, Vence et Cimiez. Vers la fin du I<sup>er</sup> siècle, les Alpes Maritimes s'agrandissent de la vallée de

<sup>8</sup> Peuples celtes et celto-ligures de la Gaule (du sud-est pour les trois premiers ainsi que pour les Allobroges cités plus loin, du centre pour les Arvernes) ; voir PICOT 2002 ; BARRUOL 1969.

<sup>9</sup> Comme l'écrivent, non sans une pointe d'humour, Maurice Agulhon et Noël Coulet : « Ce sont les Marseillais qui appelèrent les Romains en Provence et par suite en Gaule » (AGULHON 2001, p. 9).

<sup>10</sup> Des considérations géographiques amenèrent au choix de cet itinéraire ; voir ARNAUD 2005, et spécialement la carte p. 54.

<sup>11</sup> Guy Barroul, Joëlle Dupraz, dans JOURDAIN-ANNEQUIN 2004, p. 162, 163. Nous utilisons l'appellation traditionnelle, *lato sensu*, de l'Espagne à l'Italie.

<sup>12</sup> C'est cette route qu'empruntèrent en 121 Fabius Maximus et son armée.

<sup>13</sup> CLÉMENT 1992, p. 43.

<sup>14</sup> Considérée comme assimilée et laissée sans garnison, elle est administrée par un proconsul.

<sup>15</sup> Règnes : Néron : 54-68 ; Hadrien : 117-138 ; Caracalla : 211-217 ; Aurélien : 270-275 ; Dioclétien : 284-305 ; Galère : 293-311 ; Constantin : 306-337 ; Gratien : 375-383 ; Théodose I<sup>er</sup> le Grand : 379-395.

l'Ubaye et de l'Embrunais (détachés des Alpes Cottiennes), puis, sous Hadrien, du territoire de Digne (détaché de la Narbonnaise) ; au II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>, Embrun en devient la capitale.

Sous le règne d'Aurélien, la Narbonnaise est découpée en deux provinces : la Narbonnaise (Première), à l'ouest du Rhône, et la Viennoise, qui s'étend du fleuve aux Alpes Maritimes. Autour de 375, la Viennoise est à son tour démembrée entre Viennoise et Narbonnaise Seconde ; celle-ci, regroupant les Cités d'Aix, Apt, Gap, Sisteron, Riez, Fréjus et Antibes, a pour capitale Aix-en-Provence. La frontière entre les provinces romaines de Narbonnaise Seconde et des Alpes Maritimes traversait donc l'actuel département des Alpes-de-Haute-Provence ; elle sera retrouvée plus loin, dans un autre contexte.

L'importance de ce découpage territorial en provinces doit cependant être quelque peu relativisée car le véritable cadre dans lequel s'organise la vie du pays est la Cité (*civitas*). On considère généralement que les *civitates* gallo-romaines sont les descendantes des *civitates* gauloises de l'Indépendance. Il y a toutefois une différence fondamentale : alors que la *civitas* gauloise est d'abord un territoire, dont la capitale peut être un simple oppidum ou bien peut même ne pas exister réellement, pour Rome le cœur de la Cité est une ville<sup>17</sup>. Comme en Italie, ce fut donc la ville qui prit la première place et le chef-lieu de la *civitas* exerça une attraction particulière, devenant en quelque sorte un centre de romanisation ; d'ailleurs, l'appellation du chef-lieu et du territoire fusionnèrent, la plupart du temps au profit du premier, après l'édit de Caracalla de 212 accordant le *droit de Cité* à tous les habitants de l'Empire.

La Provence pacifiée subit profondément l'influence de la civilisation romaine, et ce dans tous les domaines ; la construction de routes, de monuments et de villes nouvelles ainsi que le développement de l'agriculture transformèrent le paysage. L'accession de Provençaux au rang de chevaliers romains et aux responsabilités intégrées progressivement cet espace et ses peuples à l'organisation civique romaine, ce qui contribua à faire de cette *Provincia Romana*<sup>18</sup> « plus qu'une province, une autre Italie » selon le mot célèbre de Pline l'Ancien<sup>19</sup>. Ce cadre civique de la *romanitas*, particulièrement sur le plan administratif et juridique (provinces, *civitates*), l'Église naissante s'empressa de l'utiliser à son profit.

## De l'Empire païen à l'Empire chrétien

Au moment où va naître, au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, ce qui deviendra le christianisme, les populations de l'Empire romain ne voyaient plus dans le culte impérial qu'une façon de témoigner leur fidélité à l'Empereur, outre le fait d'assurer la *Pax Deorum*, à savoir satisfaire les dieux de manière qu'ils ne perturbent pas les entreprises humaines. Plus que spirituelle, la religion romaine était donc devenue essentiellement ritualiste et le Panthéon romain peu apte à procurer un réconfort moral. On comprend dès lors le succès des religions orientales (cultes de Mithra, de Cybèle, d'Isis...) venues de Perse, d'Asie mineure ou d'Égypte, qui permettaient aux fidèles de racheter leurs fautes et promettaient la félicité éternelle après la mort.

L'enseignement du Christ est, justement, basé sur le salut, sur un au-delà. Jésus se déclare l'oïnt (grec *khristos*), Fils de Dieu envoyé sur la Terre pour sauver les hommes. Pour ses disciples, ayant foi en sa résurrection, il est le Messie annoncé dans l'Ancien Testament et sa venue sur la Terre comme son enseignement constituent un événement historique unique de

---

<sup>16</sup> La date exacte est discutée : courant du II<sup>e</sup> siècle ou début du III<sup>e</sup> siècle pour Guy Barruol (dans JOURDAIN-ANNEQUIN 2004) ; 297 pour le site Internet [www.lexilogos.com/gaulois\\_toponymie\\_alpes.htm](http://www.lexilogos.com/gaulois_toponymie_alpes.htm) ; pour Maurice Agulhon et Noël Coulet, la réforme fut inaugurée par Dioclétien et parachevée par Constantin.

<sup>17</sup> FICHTL 2004, p. 7, 8.

<sup>18</sup> D'où, bien évidemment la Provence tire son nom...

<sup>19</sup> *Histoire naturelle*, III, 31.

portée universelle. Les disciples du Christ avaient donc à porter la « Bonne nouvelle » (l'*Évangile*) au monde, qui venait, à leur époque, d'être unifié dans le cadre de l'Empire romain. Par là se manifeste la singularité de la religion chrétienne, « née dans un judaïsme sous influence hellénistique et sous domination politique romaine<sup>20</sup> ». Par là, le destin du christianisme et celui de Rome se trouvaient liés, et, en ce sens, il a pu être écrit que « l'Église et l'Empire ont été les deux seules structures de l'Antiquité à penser la mondialisation<sup>21</sup> ».

La pratique de cette nouvelle religion se développa rapidement dans l'est de l'Empire puis, progressivement, dans les autres provinces grâce à l'action des disciples et spécialement de Saint Paul, « le plus fougueux apôtre du christianisme », persécuteur converti devenu infatigable missionnaire. Ces progrès furent facilités par la *Pax romana*, par l'existence de communautés de Judéens dans les grandes villes du bassin méditerranéen, et par le réseau de routes reliant les différentes provinces. En dépit des persécutions, le nombre de chrétiens ne cessa d'augmenter. Les communautés chrétiennes avaient à leur tête un évêque (ou évêque ; grec *épiskopos*, protecteur, surveillant), assisté de prêtres (grec *presbuteros*, plus âgé) et de diacres (grec *diakonos*, serviteur). À la fin du II<sup>e</sup> siècle, les Églises (grec *ekklésia*, assemblée) les plus importantes étaient celles d'Antioche, Corinthe, Alexandrie, Carthage, Rome et Lyon.

Malgré les mesures très dures prises contre lui, notamment sous Dioclétien, le christianisme continua à faire de grands progrès durant le III<sup>e</sup> siècle. Au début du IV<sup>e</sup> siècle, constatant l'échec des persécutions, l'empereur Galère publia un premier édit de tolérance (311) mais le tournant décisif eut lieu sous le règne de Constantin. Cet empereur, païen monothéiste honorant *Sol Invictus* (Soleil Invaincu), se mit sous la protection du Dieu des chrétiens lors de la bataille du Pont Milvius, devant Rome, au cours de laquelle il tua son beau-frère et rival Maxence : la tradition chrétienne (et la légende ?) disent que cette victoire fut précédée d'une apparition de la Croix dans le ciel, et que Constantin, suite à une vision prémonitoire, avait fait graver le monogramme du Christ sur les boucliers de ses soldats... Quoiqu'il en soit, l'empereur Constantin promulgue en 313 un édit de tolérance, dit édit de Milan, accordant aux chrétiens le droit de célébrer leur culte publiquement et ordonnant la restitution de leurs biens et sanctuaires. Jugeant la prière des nouveaux croyants « utile à l'État », Constantin considère dès ce moment l'Église comme un soutien du pouvoir et choisit de s'appuyer sur elle pour renforcer l'unité de l'Empire. Cet acte politique déterminant amène l'armée, l'administration et les élites impériales à basculer vers la nouvelle religion : « c'est la même classe sociale qui est passée du service de l'Empereur à celui du Christ, en gardant les mêmes habitudes et partiellement les mêmes valeurs<sup>22</sup> ». En 380, par l'édit de Thessalonique, Théodose I<sup>er</sup> rend obligatoire la foi en la divinité de la Sainte Trinité ; en 381, le premier concile de Constantinople démantèle le paganisme<sup>23</sup> en interdisant les cultes et en fermant les temples. Enfin, les édits et lois de 391-392, interdisant les sacrifices et ordonnant la destruction des temples, établissent « la religion que le divin Pierre a transmise aux Romains<sup>24</sup> » comme religion de l'État.

## La christianisation de la Gaule et spécialement du Sud-Est

<sup>20</sup> BRULEY 2004, p. 7.

<sup>21</sup> BASLEZ Marie-Françoise, *Les premiers temps de l'Église de saint Paul à saint Augustin*, Paris, Gallimard (*Folio histoire 124*), 2004, p. 7.

<sup>22</sup> GAUTHIER 1996, p. 37.

<sup>23</sup> Les différents cultes polythéistes ; en d'autres mots, pour les chrétiens, les religions autres que la leur.

<sup>24</sup> La formule est de Théodose I<sup>er</sup> ; citée par BRULEY 2004, p. 20.

## La christianisation : quelques témoignages archéologiques en Haute Provence



fig.1 : Cathédrale d'Apt, sarcophage antique à strigilles - fig.2 : Autel paléochrétien, crypte, cathédrale d'Apt



fig.3 : Sisteron, élément du tétramorphe de la première cathédrale - fig.4 : Limans, élément de chancel



fig.5 : Chapiteau du baptistère de Riez - fig.6 : Table d'autel paléochrétien conservée au baptistère de Riez

### Débuts et voies de la christianisation

Cette officialisation du christianisme devenu religion d'État ne doit pas faire oublier qu'il ne supplanta que très lentement le paganisme, puisqu'il fallut plusieurs siècles pour que les anciennes provinces de l'Empire deviennent majoritairement chrétiennes. Ainsi, des sanctuaires au dieu oriental Mithra étaient encore en activité (à Mandelieu, Arles...) au début du V<sup>e</sup> siècle et ce n'est qu'à la fin du VI<sup>e</sup> siècle que les chapelles rurales se multiplièrent, témoignage de la christianisation progressive des campagnes. (*fig. 1 à 6*)

La première référence sûre du christianisme en Gaule date de 177 et concerne la communauté de Lyon, capitale des trois Gaules depuis le règne d'Auguste. Nous sommes donc loin de la légende de l'« apostolicité » qui voudrait que la Gaule ait été la première nation occidentale évangélisée, cela au cours du I<sup>er</sup> siècle ! Dans ce domaine, la légende la plus ancienne et la plus populaire concerne les saintes Marie, Marie-Madeleine et Marthe, accompagnées de Lazare (le ressuscité), abordant miraculeusement aux Saintes-Maries-de-la-Mer (ou à Marseille) pour évangéliser la Provence, quasiment au lendemain de la résurrection de leur Seigneur<sup>25</sup>. Elles seront suivies du « groupe apostolique » (Trophime, Martial, Valère...), puis du « groupe clémentin<sup>26</sup> » (Denis, Eutrope, Taurin, Julien, etc.), censé arriver à la fin du I<sup>er</sup> siècle. Initiées très tôt, ces légendes furent tout particulièrement répandues au XI<sup>e</sup> siècle par les moines de l'abbaye de Vézelay (qui prétendaient posséder le corps de Marie-Madeleine), et elles envahirent, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'enseignement et les manuels d'histoire ecclésiastique. Il fallut attendre, en particulier, les travaux de Mgr Louis Duchesne<sup>27</sup>, pour que l'analyse historique se fonde essentiellement sur l'épigraphie et les listes épiscopales<sup>28</sup>.

C'est une *Lettre aux Églises d'Asie et de Phrygie*, transmise par Eusèbe de Césarée, sur la persécution de l'empereur Marc Aurèle à l'égard de la communauté chrétienne de Lyon qui officialise l'existence de cette dernière. Parmi les martyrs de Lyon et de Vienne, suppliciés en 177 dans l'amphithéâtre des Trois-Gaules, figurait sainte Blandine ; l'évêque Pothin, lui, mourut en prison. On sait qu'un certain nombre de ces martyrs étaient d'origine grecque ou orientale, ce qui n'est guère étonnant : selon des calculs récents, plus de vingt pour cent des habitants de Lyon ont, au II<sup>e</sup> siècle, un nom grec<sup>29</sup>. Pour certains auteurs, il est possible voire probable que ces chrétiens se soient établis à Lyon en arrivant directement par la route des Alpes<sup>30</sup>. Le successeur de Pothin, Irénée, né à Smyrne en Asie mineure, avait été catéchisé par l'évêque Polycarpe, disciple de l'apôtre Jean ; Irénée est le dernier évêque qui ait connu les témoins des apôtres. Il est vraisemblable que Pothin puis Irénée aient été, à leur époque, les seuls évêques de Gaule<sup>31</sup> ; peut-être les communautés chrétiennes existant alors, de la Méditerranée à la Germanie, dépendaient-elles d'eux ?

Il faut ensuite attendre l'an 254 pour que soit mentionnée, dans une lettre de Cyprien de Carthage, la présence à la tête de la communauté chrétienne d'Arles, certainement préexistante, de l'évêque Marcianus. Ce document fait allusion à d'autres évêques de Gaule, non cités. Le christianisme, probablement grâce à l'action des missionnaires venus d'Orient, s'était en effet, au III<sup>e</sup> siècle, développé vers le centre du pays, la Narbonnaise et les Germanies, gagnant notamment les métropoles et les grandes villes de l'Empire, comme le

<sup>25</sup> Sur cette légende, voir par exemple BRIDONNEAU Yves, *Naissance de la Provence chrétienne. La Chanson de Geste de la Madeleine*, Aix-en-Provence, Édisud (*Petite Bibliothèque Édisud*), 2008.

<sup>26</sup> Du nom du pape Clément (88-97), qui en est à l'origine.

<sup>27</sup> DUCHESNE 1907, spécialement p. 31-33 pour l'ensemble de la Gaule. Mgr Duchesne est cité notamment par MÂLE 1962 (p. 21) et PIERRARD 1994 (p. 16).

<sup>28</sup> Ce passage doit beaucoup à PIERRARD 1994, p. 12-14.

<sup>29</sup> PIERRARD 1994, p. 25.

<sup>30</sup> [www.monedelabible.com/article/index.jsp?docId=2247259](http://www.monedelabible.com/article/index.jsp?docId=2247259).

<sup>31</sup> PIERRARD 1994, p. 28, MONTCLOS 2002, p. 12.

relève Mgr Duchesne<sup>32</sup> : Autun, peut-être dès le début du III<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>, Trèves, Reims, Toulouse, Vienne, vers le milieu du siècle, puis Rouen, Bourges, Bordeaux, Cologne, Paris, Sens, Metz, à la fin du même siècle. Il y a alors vingt-cinq cités épiscopales en Gaule. Le place importante de la ville d'Arles<sup>34</sup>, « la petite Rome des Gaules<sup>35</sup> », apparaît à nouveau en 314, année où l'empereur Constantin y convoque le premier concile de l'Histoire<sup>36</sup> auquel participent quarante-quatre évêques. Il y a seize représentants des Églises gauloises (dont douze évêques) et six représentants des Églises de Provence : Arles (Marinus, évêque), Marseille (Oresius, évêque), Vaison (Daphnus, évêque), Apt (prêtre), Orange (prêtre) et Nice (diacre) ; mais il est fort probable que tous les évêques de Gaule n'assistèrent pas à ce concile. On sait, en revanche, que la Gaule comptait au moins trente-quatre évêchés<sup>37</sup> en 346, et environ soixante-dix aux alentours de 380-390. Ainsi, peu à peu, les capitales régionales (les *cités-évêchés*) sont-elles pourvues d'un évêque, conséquence également du concile de Nicée<sup>38</sup> (325) qui avait adopté le principe de l'établissement de l'évêque dans une ville chef-lieu de Cité romaine.

À la lecture de ce qui précède, on voit que le premier évêque attesté de Marseille n'apparaît qu'en 314, même si la ville avait très certainement été christianisée bien avant. Sans nier aucunement le rôle que la Cité phocéenne joua dans la christianisation de la Gaule, il faut donc probablement réévaluer la place que tinrent Lyon, Vienne et Arles, notamment dans la structuration des communautés chrétiennes durant la période des martyres et de la clandestinité. De même, doit-on sans doute nuancer quelque peu l'importance de la partie du sillon Rhône-Saône située au sud de Vienne en tant qu'axe initial de la christianisation. La localisation des premières villes épiscopales ramène, en effet, au maillage des voies romaines à partir de la capitale des trois Gaules vers les principales villes de l'Empire. N'oublions pas que, d'une part, les quatre grands axes partant de Lyon étaient les routes d'Italie, de Germanie, d'Angleterre (Bretagne) *via* Boulogne, et d'Aquitaine, et que, d'autre part, deux itinéraires très importants (par Vienne, Grenoble et Briançon, ou par Valence, Die, Luc-en-Diois et Gap) permettaient de faire la liaison entre Lyon et la *Via Domitia*, « l'une des voies idéales de pénétration de la civilisation romaine et, plus tard, de la spiritualité chrétienne<sup>39</sup> ». Il faut également ajouter que, depuis l'Italie, une autre route de Germanie passait par Aoste, contournait le lac Léman par l'est, puis, *via* Besançon, rejoignait à Langres la route Lyon-Trèves. Ces voies romaines ont très certainement été utilisées par les missionnaires venus d'Orient et d'Italie.

La progression du christianisme vers les vallées alpines s'est faite sensiblement plus tard, en particulier par les voies romaines transalpines<sup>40</sup>, et tout spécialement par la *Via Domitia*<sup>41</sup> très fréquentée de l'Antiquité jusqu'au Moyen Âge. Sur le territoire des actuelles Alpes-de-Haute-Provence, une autre route importante partait, au niveau de Sisteron, de la *Via Domitia* vers le

<sup>32</sup> DUCHESNE 1907, p. 32.

<sup>33</sup> ESQUIEU 1998, p. 9.

<sup>34</sup> Colonie de droit romain, fondée en 46-45 avant J.-C.

<sup>35</sup> *Gallula Roma Arelas* : la formule est du poète Ausone, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

<sup>36</sup> Arles sera d'ailleurs le siège de 19 conciles du christianisme naissant.

<sup>37</sup> Dans la littérature, les mots *évêché* et *diocèse* sont quasiment employés comme synonymes. De nos jours, la Conférence des Évêques de France (CEF) recommande l'utilisation suivante : le *diocèse* est le territoire sur lequel un évêque exerce sa juridiction ecclésiastique ; l'*évêché* est le lieu où réside l'évêque : au sens restreint, le bâtiment (palais épiscopal, par exemple), et, par extension, la ville où il se trouve (exemple : Digne est le siège d'un évêché, en d'autres termes la ville est le chef-lieu du diocèse).

<sup>38</sup> Premier concile *œcuménique* de l'Histoire.

<sup>39</sup> MARTEL Pierre, « Saint-Michel-l'Observatoire », *Les Alpes de Lumière (Sites et monuments de Haute Provence)*, n°34 (1964), p. 38.

<sup>40</sup> Guy Barroul, dans JOURDAIN-ANNEQUIN 2004, p. 230.

<sup>41</sup> THIRION 1980, p. 15 ; Jean-Yves Royer, <http://www.ville-forcalquier.fr/histoire.html>.

sud-est, et, après l'Escale, se séparait en deux routes permettant de rallier Vence et Cimiez : l'une par Digne, Senez et Castellane, l'autre par Riez et Fréjus<sup>42</sup>. Les localités bas-alpines seront retrouvées, un peu plus loin, lors de l'installation des premiers évêques en Haute-Provence.

### **Évêques, diocèses et provinces ecclésiastiques**

Avant d'aborder la localisation des sièges épiscopaux de Haute-Provence, il est nécessaire de rappeler brièvement la mission que l'Église avait confiée aux évêques, et le rôle que ceux-ci jouèrent dans la structuration non seulement des communautés chrétiennes mais plus généralement du territoire.

On l'a vu, dès les premières années de l'Église, les apôtres établirent à la tête des communautés chrétiennes des responsables, les évêques, auxquels ils transmirent, par une consécration sacramentelle, en même temps que le don de l'Esprit Saint, leur autorité apostolique et les fonctions qu'eux-mêmes avaient reçues du Christ. Ces successeurs des apôtres, exerçant un pouvoir spécial de ministère et disposant de prérogatives administratives particulières, sont à la fois les pasteurs et les représentants de leur Église ; ils symbolisent l'unité de l'Église locale dans l'unité du peuple chrétien : « L'évêque vit dans l'Église, et l'Église dans l'évêque, et, si quelqu'un n'est pas avec l'évêque, il n'est pas dans l'Église<sup>43</sup> ». L'évêque est élu collégalement par le clergé de son église et des personnalités du voisinage : évêques, clercs et abbés éminents, et représentants des autorités civiles et des habitants<sup>44</sup>. Sa mission peut se définir en quatre mots : autorité, juridiction, magistère et administration. Il a pour tâche essentielle d'assurer l'évangélisation, la prédication et la liturgie ; à l'origine, il est le seul à pouvoir prêcher, célébrer l'Eucharistie, administrer le baptême<sup>45</sup>, ordonner les prêtres, consacrer les églises... Il doit également veiller sur son Église locale et servir les plus démunis. L'ampleur de cette mission l'amène à s'entourer de prêtres et de diacres, choisis par lui, mais qui ne sont, initialement, que ses auxiliaires ou ses délégués. L'évêque joue aussi le rôle d'administrateur temporel et de juge, tant religieux que civil, et ses charges dépassent peu à peu le cadre strictement spirituel. Représentant l'Église devant l'empereur, il impose sa marque sur la Cité, dont il devient rapidement l'un des principaux notables, voire même le véritable chef spirituel et temporel. Les importants privilèges dont il jouit, lui et ses clercs, rendent donc la carrière cléricale attirante, et l'on conçoit que, au cours du IV<sup>e</sup> siècle, de plus en plus de sénateurs et de hauts fonctionnaires soient entrés dans le clergé<sup>46</sup>. Au siècle suivant, les évêques appartiendront très souvent aux plus grandes familles aristocratiques du pays ; ils prendront en charge tous les aspects de la vie locale, « occupant la place laissée libre par l'effondrement de l'administration romaine<sup>47</sup> ».

Avec les progrès de la christianisation, le culte s'élargit peu à peu aux basiliques suburbaines<sup>48</sup>, puis s'étend à un certain nombre d'églises succursales, et même de chapelles consacrées par l'évêque ; les prêtres obtiennent alors le droit de prêcher, de célébrer l'Eucharistie et de baptiser (à partir des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles) pour desservir ces différents lieux de culte. Ainsi se constitue progressivement une entité territoriale, unité de base de l'Église : le

<sup>42</sup> Guy Barrauol, Joëlle Dupraz, dans JOURDAIN-ANNEQUIN 2004, carte p. 163.

<sup>43</sup> La formule est de Cyprien de Carthage, évêque (milieu du III<sup>e</sup> siècle) ; citée par BRULEY 2004, p. 12.

<sup>44</sup> Voir SALETTA 1994, p. 28.

<sup>45</sup> Le culte a alors lieu dans la cathédrale, et le baptême est administré dans un baptistère, comme il sera dit plus loin.

<sup>46</sup> ROUCHE 2007, p. 146.

<sup>47</sup> GAUTHIER 1996, p. 37.

<sup>48</sup> Il s'agit des basiliques funéraires, lieux de dévotion aux saints et aux martyrs ; ces églises s'élevaient dans les faubourgs puisque l'usage antique interdisait l'inhumation des défunts à l'intérieur des villes (*intra muros*). Dans ce contexte, seront rencontrées l'église Saint-Thyrse à Sisteron et la chapelle Saint-Maxime à Riez.

diocèse<sup>49</sup>, qui structurera bientôt « les nouvelles cellules élémentaires de la chrétienté occidentale, les paroisses<sup>50</sup> » ; l'évêque y exerce son autorité sur les prêtres et les fidèles, et les limites de ce territoire finiront généralement (surtout dans la France du Sud) par coïncider avec celles de la *civitas*. L'Église aura ainsi calqué son organisation sur celle de l'Empire romain, « patrie du christianisme<sup>51</sup> » dont l'implantation et la diffusion avaient été singulièrement favorisés par la *Pax romana*.

La multiplication des diocèses aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles conduisit rapidement l'Église à dépasser l'échelon local et à s'organiser en provinces ecclésiastiques, regroupements de plusieurs diocèses contigus sous la présidence de l'évêque de la Cité la plus importante qui devient la métropole ecclésiastique<sup>52</sup>. Ainsi, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, il existe déjà dix-sept provinces, dont celles de Lyon, Arles, Bourges et Sens, par exemple<sup>53</sup>. Les évêques provinciaux, réunis en collège, traitent des questions les plus importantes concernant l'ensemble de leurs diocèses. Cependant, l'évêque métropolitain se trouve placé au-dessus des autres évêques de sa province<sup>54</sup> ; c'est ainsi qu'il surveille les élections épiscopales et qu'il convoque les conciles provinciaux à l'occasion desquels sont nommés et ordonnés les évêques (avec l'accord du clergé et des fidèles), traitées les questions de liturgie et d'évangélisation, et réglés les conflits. Le terme d'*archevêque* (grec *archê*, primauté), apparu au IV<sup>e</sup> siècle, devint peu à peu, dans le langage courant, synonyme d'évêque métropolitain.

## La christianisation de la Haute-Provence

### **La mise en place des diocèses**

En raison de l'installation de l'évêque dans la ville capitale, et par l'adhésion à la nouvelle religion des élites de la Cité, le christianisme dans la Gaule romaine fut donc d'abord urbain, et il fallut des décennies pour qu'il touche les campagnes et que se structure le réseau des paroisses. Même si la Narbonnaise, partie de la Gaule la plus anciennement romanisée et donc urbanisée, devança notablement les autres provinces, même si, après l'édit de Milan, le IV<sup>e</sup> siècle marqua le début de la conquête du pays, il n'en demeure pas moins que l'on ne saurait parler de « bond spectaculaire » de l'évangélisation à cette époque, et que « la religion campagnarde retint beaucoup plus longtemps les populations rurales que le culte officiel ne retint les populations urbaines<sup>55</sup> ». Ainsi, dans notre région, si l'évêché d'Aix peut être attesté au début du V<sup>e</sup> siècle, il faut attendre le VI<sup>e</sup> siècle pour qu'apparaisse dans les textes celui de Sisteron, l'antique *Segustero*, ville pourtant située sur la très fréquentée *Via Domitia*, et non dans quelque vallée alpine reculée.

Aujourd'hui, un seul diocèse couvre les Alpes-de-Haute-Provence mais c'était bien loin d'être le cas avant la Révolution puisque neuf diocèses se partageaient le territoire du futur

<sup>49</sup> Grec *dioikesis*, administration. Dans l'organisation de l'Empire romain instituée par Dioclétien, le terme désignait une grande division administrative (ayant à sa tête un *vicarius*), subdivisée en provinces : l'Église reprit ce terme, passé depuis dans l'usage ecclésiastique. En termes canoniques, un diocèse est une *Église particulière* (locale). La plupart des diocèses correspondent à un territoire (diocèses *territoriaux*).

<sup>50</sup> DELORT 1982, p. 199. Le réseau des paroisses rurales s'étoffera progressivement au VI<sup>e</sup> siècle, du moins dans les évêchés les plus anciens (AGULHON 2001, p. 23).

<sup>51</sup> L'expression est de Mgr Duchesne ; citée par PIERRARD 1994, p. 94.

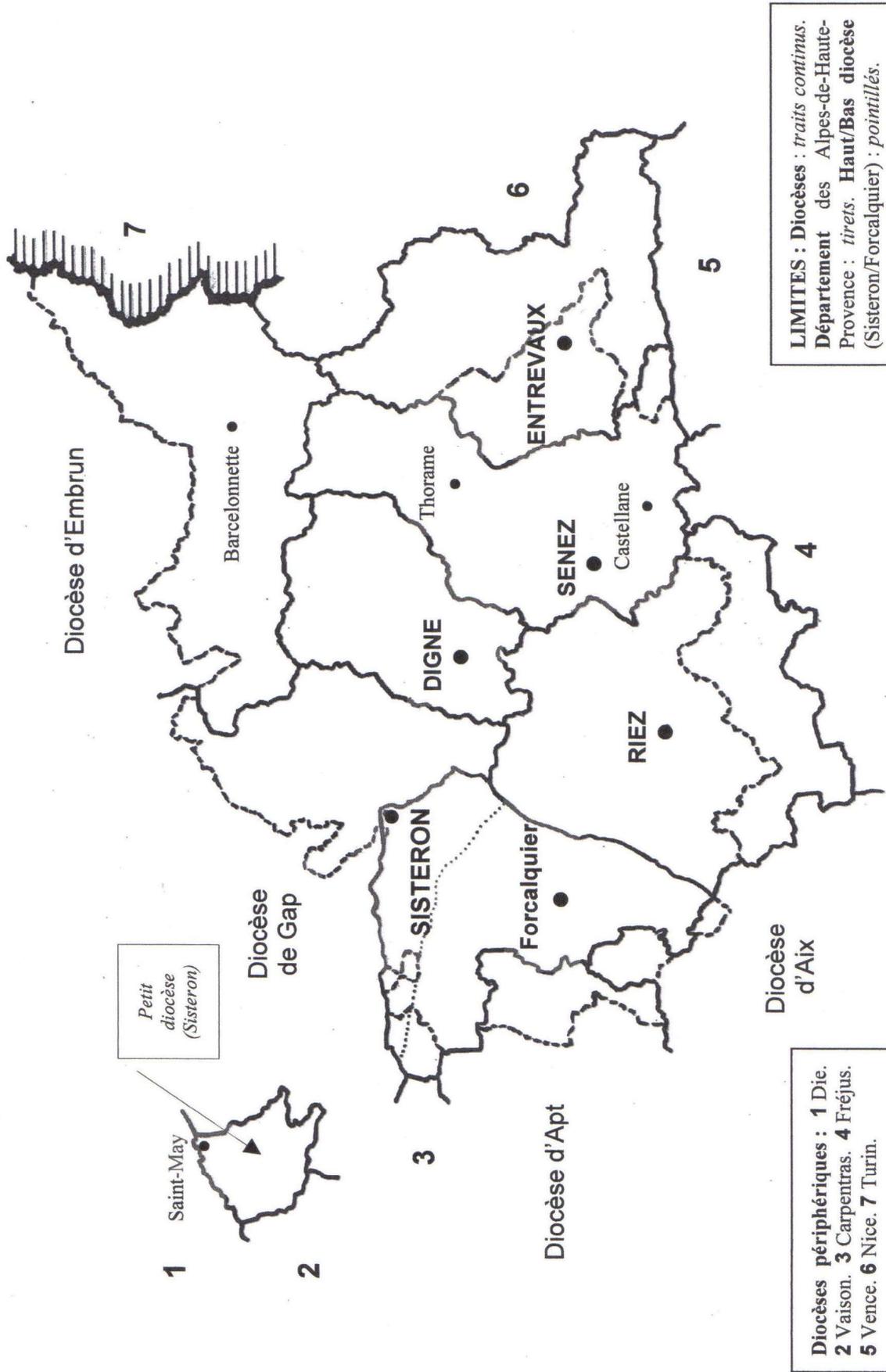
<sup>52</sup> Cette organisation est posée en principe au concile de Turin (398).

<sup>53</sup> ESQUIEU 1998, p. 10.

<sup>54</sup> Ceux-ci sont ses *suffragants*. Notons que, dès le IV<sup>e</sup> siècle, est reconnue la primauté de l'évêque de Rome sur tous les sièges épiscopaux. Le métropolitain deviendra bientôt le relais normal de Rome dans sa province.

<sup>55</sup> PIERRARD 1994, p. 71.

# Les diocèses des Alpes-de-Haute-Provence en 1789



**LIMITES :** Diocèses : *traits continus*.  
 Département des Alpes-de-Haute-Provence : *traits tirets*. **Haut/Bas diocèse** (Sisteron/Forcalquier) : *pointillés*.

**Diocèses périphériques :** **1** Die, **2** Vaison, **3** Carpentras, **4** Fréjus, **5** Nice, **6** Turin.

département<sup>56</sup>. En effet, cinq diocèses<sup>57</sup> avaient, en 1789, leur siège épiscopal à l'intérieur de ses futures limites : les évêchés de Digne, Riez, Senez, Sisteron et Glandèves (ce dernier, bien qu'ayant son siège dans le bourg d'Entrevaux, avait gardé le nom de sa première localisation). En outre, un certain nombre de paroisses des futures Alpes-de-Haute-Provence dépendaient d'Aix, Apt, Embrun et Gap. En commençant par ces quatre diocèses *extérieurs*<sup>58</sup>, nous allons exposer brièvement la mise en place des neuf sièges épiscopaux, non sans évoquer ensuite en quelques mots les trois diocèses éphémères de Castellane, Thorame et Barcelonnette.

À Aix-en-Provence (*fig.7à13*), saint Mitre, patron de la ville, fut martyrisé au III<sup>e</sup> siècle. Le premier évêque d'Aix dont l'existence est certaine est Lazarus, de 408 à 411<sup>59</sup> ; cependant Jean-Rémy Palanque<sup>60</sup> pense que la création du diocèse<sup>61</sup> a pu coïncider avec l'élévation de la ville au rang de chef-lieu, entre 370 et 380. Aix deviendra archevêché en 794. En ce qui concerne Apt, il a été dit plus haut qu'un prêtre de la cité avait assisté au concile d'Arles en 314. L'existence de l'évêché n'est toutefois pas certaine car ce prêtre pouvait représenter une simple communauté chrétienne<sup>62</sup>, et le premier évêque attesté est Castor, en 419. Le diocèse d'Embrun aurait été fondé vers 360-370 par saint Marcellin<sup>63</sup> ; certains auteurs<sup>64</sup> retiennent plutôt, comme premier évêque, Armentarius, dont l'ordination fut d'ailleurs annulée par le concile de Riez de 439. L'évêché devint archevêché en 794<sup>65</sup>. Gap, immense diocèse « sans commune mesure avec les autres diocèses du sud-est de la France<sup>66</sup> », n'est, lui, sérieusement attesté qu'en 517, année où son évêque Constantius assiste au concile d'Épaone<sup>67</sup>.

Le premier évêque connu de Riez est Saint Maxime<sup>68</sup> (de 433 à 460), qui assista au concile de Riez de 439, même si, pour certains auteurs, la ville aurait pu être christianisée bien avant (III<sup>e</sup> siècle ?). À Digne, la première communauté chrétienne fut fondée au cours de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle par deux disciples de saint Marcellin : saint Domnin et saint Vincent. Ce dernier, connu en 374, fut peut-être le premier évêque de Digne ; pour Mgr Duchesne, ceci n'est pas démontré et, pour lui et d'autres auteurs, le premier évêque est Pentadius<sup>69</sup>, attesté beaucoup plus tard, en 506<sup>70</sup>.

<sup>56</sup> Le département des Basses-Alpes a été renommé Alpes-de-Haute-Provence le 13 avril 1970.

<sup>57</sup> Avec la Corse, c'est le nombre le plus élevé de chefs-lieux de diocèses actifs pour un seul département au moment de la création de ces derniers (mars 1790). À cette date, en effet, Avignon et le Comtat Venaissin sont indépendants. Ceux-ci sont rattachés à la France le 14 septembre 1791, et le 12 août 1793 le département du Vaucluse est créé : il est constitué des territoires annexés en 1791, ainsi que des districts (futurs arrondissements) d'Apt et Orange (détachés des Bouches-du-Rhône) et du canton de Sault (détaché des Basses-Alpes). Le nouveau département regroupe alors six anciens chefs-lieux de diocèse : Apt, Avignon, Carpentras, Cavaillon, Orange et Vaison-la-Romaine.

<sup>58</sup> C'est-à-dire dont les sièges épiscopaux se situent à l'extérieur des limites du futur département, soit dans les actuels départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et des Hautes-Alpes.

<sup>59</sup> Jean Guyon, dans DUVAL 1986, p. 23.

<sup>60</sup> PALANQUE 1941, p. 30, 31.

<sup>61</sup> Pour désigner les diocèses dans ses textes officiels, le Saint-Siège utilise des toponymes latins adjectivés, soit : *Aquensis*, *Aptensis*, *Ebredunensis*, *Vapensis*, *Regensis*, *Dignensis*, *Senecensis*, *Sistaricensis* et *Glandatencis*, dans l'ordre où les évêchés sont évoqués ici.

<sup>62</sup> Paul-Albert Février, dans DUVAL 1986, p. 32.

<sup>63</sup> THIRION 1980, p. 401.

<sup>64</sup> Paul-Albert Février, dans DUVAL 1986, p. 70.

<sup>65</sup> THIRION 1980, p. 15.

<sup>66</sup> NICAULT 2005, p. 11.

<sup>67</sup> DUCHESNE 1907, p. 286, 287 ; Paul-Albert Février, dans DUVAL 1986, p. 50.

<sup>68</sup> DUCHESNE 1907, p. 283. Saint Maxime était le deuxième abbé de la communauté monastique de Lérins (fondée en 410 par saint Honorat, et qui fournit bon nombre d'évêques à la Provence et à la Gaule) ; son successeur, saint Fauste (dit Fauste de Riez), abbé de ce même monastère, fut évêque de Riez de 460 à 485 (<http://catho04.cef.fr/>).

<sup>69</sup> DUCHESNE 1907, p. 293.

<sup>70</sup> Même date pour Paul-Albert Février : dans DUVAL 1986, p. 74 ; FÉVRIER 1989, p. 404.

## Aix-en-Provence



*fig.7 : Cathédrale d'Aix, façades gothique et romane*



*fig.8 : Détail du portail gothique*



*fig.9 : Le baptistère*



*fig.10 : Chapiteau au baptistère*



*fig.11 : Portail du palais épiscopal*



*fig.12 : Musée lapidaire. Plaques de chancel*



*fig.13 : Sarcophage chrétien*

Les trois derniers diocèses qui nous concernent, Senez, Sisteron et Glandèves, apparaissent de façon prouvée au VI<sup>e</sup> siècle. Le premier évêque connu de Senez est Marcellus qui, en 506, assista au concile d'Agde<sup>71</sup>, mais le diocèse fut sans doute créé plus tôt. Ses origines donnent en effet encore lieu à débat : pour certains auteurs<sup>72</sup>, il aurait pu exister en même temps que les diocèses de Castellane et Thorame (dont il sera question plus loin), et ceux-ci lui auraient été rattachés, semble-t-il, au cours de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle ; pour d'autres<sup>73</sup>, le diocèse de Senez résulterait de la fusion des diocèses de Castellane et Thorame. Par ailleurs, il semble bien que l'évêché ait été durablement abandonné dès la fin du VI<sup>e</sup> siècle : les listes épiscopales s'interrompent en effet jusqu'en 993 ; c'est certainement une conséquence des ravages dus aux Lombards puis aux Sarrasins<sup>74</sup>.

Le diocèse de Sisteron, ville clef sur la voie naturelle reliant la Provence à l'Italie du nord, apparaît dans les textes en 517 (évêque Valerius), mais l'évêque Iohannes est cité comme contemporain du roi Gondebaud<sup>75</sup>, lequel est mort en 509 (ou 516 ?). L'évêché aurait donc pu être créé au tout début du VI<sup>e</sup> siècle. Enfin, le premier évêque connu du diocèse de Glandèves, Claudius, se fait représenter en 541 au quatrième concile d'Orléans<sup>76</sup>. Certains auteurs pensent que l'évêché existait probablement à la fin du V<sup>e</sup> siècle.

Comme nous l'avons dit, trois diocèses n'eurent qu'une très courte existence : ceux de Castellane, Thorame et Barcelonnette, et ce durant le V<sup>e</sup> siècle. Castellane (*Salinae*) fut le siège d'un diocèse dont le seul évêque connu, Claudius, assista au concile de Riez (439), et se fit représenter à ceux d'Orange (441) et de Vaison (442). Le siège épiscopal disparaît ensuite au profit de Senez. Il en est de même de Thorame (*Eturamina*)<sup>77</sup> : le seul évêque connu, Severianus, assista aux conciles de Riez (439) et de Vaison (442) ; il signa en 450. Le diocèse disparaît ensuite, lui aussi au profit de Senez. Quant à la Cité de *Rigomagus*, les auteurs la situent aux confins de Barcelonnette<sup>78</sup> et de Faucon-de-Barcelonnette ; Albanès et Gams, cités par le chanoine Jacques, indiquent qu'un évêque la représentant a signé au concile de Vaison, en 442 : c'est la seule mention connue de cet éphémère diocèse.

En ne tenant pas compte de ces trois évêchés à l'existence particulièrement brève, nous devons donc nous intéresser à neuf diocèses pour dresser la carte ecclésiastique de la Haute-Provence. On le sait, cette carte, notamment dans le sud-est de la Gaule, a été calquée sur le réseau des cités antiques. Or, au sud de Grenoble et de la Savoie, une « poussière de cités minuscules se pressaient entre le Rhône et la crête des Alpes<sup>79</sup> », éclatement favorisé, en particulier dans les Préalpes du Sud, par le relief très morcelé. Le Midi méditerranéen possédait ainsi les plus petits diocèses de France<sup>80</sup>, et l'écart de superficie, antérieurement aux créations diocésaines du XIV<sup>e</sup> siècle, allait de un à quarante ou cinquante<sup>81</sup> ; dans la région du Bas-Rhône, on arrivait à une cathédrale tous les vingt ou vingt-cinq kilomètres<sup>82</sup> !

<sup>71</sup> DUCHESNE 1907, p. 293.

<sup>72</sup> Guy Barraol, dans HERMELLIN 2002, p. 16, 17 ; <http://genealog.fr/sources/diocese.html> (site de Jean-Claude Toureille, président de l'Association pour la Diffusion de l'Information Historique et Archéologique en France).

<sup>73</sup> SETY 1970, p. 10, 11.

<sup>74</sup> THIRION 1980, p. 327.

<sup>75</sup> DUCHESNE 1907, p. 288.

<sup>76</sup> DUCHESNE 1907, p. 294.

<sup>77</sup> Au départ cette agglomération était unique, regroupant les deux villages actuels de Thorame-Haute et Thorame-Basse, distants de 5 km. Vers le XIII<sup>e</sup> siècle a lieu la scission du territoire de *Toramina* (puis *Thoramina*) par un qualificatif géographique : *Superiori* pour le plus haut et *Inferiori* pour le plus bas. Voir le site Internet de Félix Jaume : <http://scrofulck.free.fr/infos.php>.

<sup>78</sup> BARRUOL 1966 ; JACQUES 1969.

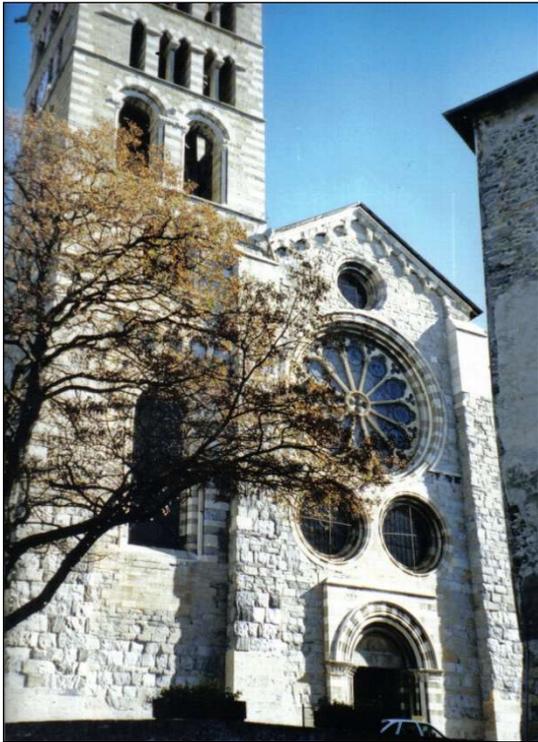
<sup>79</sup> CHEVALIER 1997, p. 39.

<sup>80</sup> Hormis celui de Senlis, ville située aujourd'hui dans l'Oise.

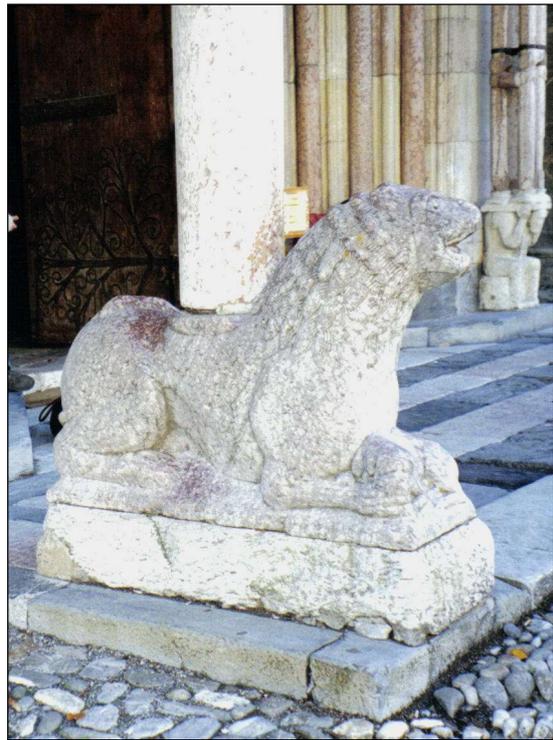
<sup>81</sup> CHEVALIER 1997, p. 42.

<sup>82</sup> CHEVALIER 1997, p. 36.

## EMBRUN



*fig.14 : Façade Ouest Cathédrale d'Embrun*



*fig.15 : Lion stylophore au Portail du Réal*



*fig.16 : Sculptures en frise*



*fig.17 : Tympan avec le Tétramorphe*



*fig.18 : Partie gauche de la façade*



*fig.19 : Le clocher*

## Les deux métropoles religieuses : Aix et Embrun

La multiplication progressive du nombre d'évêchés amena donc l'Église à regrouper un certain nombre de diocèses contigus en provinces ecclésiastiques, sous l'autorité d'un évêque métropolitain. Les diocèses de Haute-Provence furent partagés entre deux provinces ecclésiastiques ayant pour métropole les villes d'Embrun et d'Aix-en-Provence. Embrun, ville importante dès la fin de l'Antiquité puisqu'elle fut, après Cimiez, la capitale de la province romaine des Alpes Maritimes, devint archevêché au Moyen Âge ; la province ecclésiastique dont elle fut la métropole comprenait, outre l'archidiocèse<sup>83</sup> d'Embrun (fig.14 à 19), les diocèses de Digne, Glandèves, Senez, Grasse, Vence et Nice<sup>84</sup> (ce dernier sera longtemps hors du royaume de France). Cette province ecclésiastique était donc la « reproduction exacte de l'ancienne province romaine des Alpes Maritimes<sup>85</sup> ». La province ecclésiastique d'Aix regroupait, outre l'archidiocèse d'Aix, les diocèses d'Apt (fig.20 à 25), de Gap (fig.26 à 28), Sisteron, Riez, Fréjus et Antibes. La frontière qui séparait les deux provinces romaines des Alpes Maritimes et de Narbonnaise Seconde se retrouvait donc à l'intérieur des actuelles Alpes-de-Haute-Provence ; par le biais des provinces ecclésiastiques, elle survécut plus de treize siècles au défunt Empire romain d'Occident qui l'avait tracée...

Le lecteur aura remarqué que, dans tout ce qui précède, nous n'avons pas encore mentionné la ville de Forcalquier en tant que siège épiscopal... ce qui est bien normal puisqu'il n'y eut jamais de « diocèse de Forcalquier » ! Si cette ville est apparue dans le domaine étudié, c'est à cause d'une situation issue d'un contexte historique particulier (les vicissitudes de l'Église entraînant la Réforme grégorienne) qui eut, ici, des conséquences absolument extraordinaires, au sens propre du terme ; on assista, en effet, au XI<sup>e</sup> siècle, à une quasi-scission du diocèse de Sisteron en deux sous-ensembles, le Haut Diocèse et le Bas Diocèse, ayant chacun son chapitre et sa cathédrale, ce qui conduisit à la notion de concathédralité canonique reconnue en son temps par le Saint-Siège. Mais c'est par rapport à l'église de l'évêque, celle que l'on nomme aujourd'hui la *cathédrale*, que pourront être évoquées les concathédrales.

## Cathédrales et baptistères

### La cathédrale

Les chrétiens, qui, avant l'édit de Milan, devaient se réunir dans des maisons privées (appelées *domus ecclesiae*), purent grâce à Constantin officialiser leur culte, reconnu par l'État, et édifier, à cette fin, leurs premiers bâtiments officiels. L'évêque, selon les recommandations du concile de Nicée, s'installa en milieu urbain, dans la ville chef-lieu de la Cité (*civitas*), en un lieu cultuel symboliquement appelé, en latin, *ecclesia* (grec *ekklêsia*, assemblée), le sanctuaire de l'évêque abritant l'assemblée des chrétiens. En raison de la multiplication progressive des lieux de culte, sous l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge, le terme fut ensuite complété, ce qui conduisit aux expressions *ecclesia major*, puis *maxima ecclesia* et *ecclesia mater* (église mère<sup>86</sup>). À partir des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, on commence à

<sup>83</sup> Un *archidiocèse* est un diocèse ayant à sa tête un archevêque *métropolitain* ; en d'autres termes, c'est un diocèse dont le siège épiscopal est chef-lieu d'une province ecclésiastique.

<sup>84</sup> Les deux diocèses de Cimiez et Nice avaient été réunis vers 463-466 (THIRION 1980, p. 15 ; HILDESHEIMER 1984, p. 19).

<sup>85</sup> VENTRE 1930, p. 23.

<sup>86</sup> En effet, la cathédrale est souvent l'église mère qui a donné naissance aux autres églises de la Cité. Ainsi, à Paris, les premières églises paroissiales seront considérées comme des *filiales* de Notre-Dame et, pour désigner les plus anciennes d'entre elles, on emploiera jusqu'à la Révolution l'expression « *les filles de Notre-Dame* ».

rencontrer l'expression *église cathédrale* (*ecclesia cathedralis*), le mot *cathédrale* étant d'abord un adjectif ; ce n'est qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle que, pour désigner une église épiscopale, le mot devient un nom commun<sup>87</sup>, qui sera utilisé, par facilité, dans ce qui suit.

La cathédrale<sup>88</sup> s'installe donc à l'intérieur des murs<sup>89</sup> de la Cité, souvent contre le rempart protégeant la ville, en des lieux fréquentés, quelquefois même à l'emplacement d'importants monuments antiques (temples païens, palais). La cathédrale n'est pas alors une église unique, mais un groupe de bâtiments, composé, au minimum, de deux églises<sup>90</sup> et d'un baptistère ; avec le palais épiscopal, l'ensemble constitue le *groupe épiscopal*. S'accroissant peu à peu des archives, de bibliothèques, d'oratoires, de salles de réunion, puis des habitations des chanoines et des proches de l'évêque, l'ensemble finit par occuper un quartier de la ville, le *quartier cathédral*<sup>91</sup>. Au bout du compte, dès le V<sup>e</sup> siècle, comme le confirment les découvertes archéologiques récentes, « basiliques, cathédrales et baptistères font partie de la parure publique des Cités des Gaules » (Sophie Laurant). L'évêque disposant, comme nous l'avons vu, de prérogatives qui dépassent largement ses seules compétences liturgiques, le groupe épiscopal a ainsi une fonction à la fois religieuse et judiciaire ; quant au quartier cathédral, il deviendra vite un pôle intellectuel, artistique et économique de premier ordre.

### Le baptistère

Le culte chrétien est très tôt célébré le dimanche<sup>92</sup>, jour de la résurrection du Christ. Les deux sacrements essentiels pour l'Église primitive sont le baptême, sacrement de l'initiation chrétienne qui efface le péché originel et marque l'entrée dans l'Église, et l'eucharistie (appelée aussi Sainte Cène), qui célèbre l'union des chrétiens avec Jésus-Christ. Aux premiers temps de l'Église, le baptême (grec *baptisma*, acte d'être plongé) était administré par immersion, toujours collectivement, et par le seul évêque. Le sacrement concernait essentiellement les adultes, et la cérémonie avait lieu dans la nuit du samedi au dimanche de Pâques<sup>93</sup> lors de l'office de la vigile pascale. Si, avant la Paix de l'Église, l'*impluvium* des maisons privées ou une piscine étaient utilisés à cette fin, on construisit à partir du IV<sup>e</sup> siècle des édifices, distincts des églises, uniquement dédiés à l'administration du baptême : les

<sup>87</sup> D'après JOUNEL 1988, p. 29-31.

<sup>88</sup> Les premières cathédrales s'inspiraient directement des basiliques du Bas-Empire, qui étaient des édifices civils, à la fois tribunal, marché couvert et bourse de commerce. Précisons, à ce propos, qu'il ne faut pas confondre, en matière de cathédrales, les deux acceptions du mot basilique : (a) sens architectural : édifice rectangulaire, charpenté, généralement de grand volume, la plupart du temps à trois nefs ; (b) sens ecclésiastique (canonique) : titre donné par le Saint-Siège à certains lieux de culte particulièrement renommés ; un certain nombre de cathédrales sont également des basiliques (canoniques) (Aix, Avignon, Marseille, Nice, etc.), mais il n'y a pas de basiliques dans les Alpes-de-Haute-Provence.

<sup>89</sup> De nombreuses villes s'étaient en effet fortifiées à la fin de l'Antiquité, à la suite des invasions des Francs et des Alamans (seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle).

<sup>90</sup> Sur les cathédrales doubles voir HUBERT 1974. Mais la question de leur origine est loin d'être résolue ; si elles disparurent assez vite dans la France du Nord, elles subsistèrent jusqu'au Moyen Âge dans le Midi (Viviers, Fréjus, Avignon, Aix), l'une des églises étant affectée aux chanoines et l'autre à la paroisse (ESQUIEU 1998, p. 21). Ce dernier point est toutefois fortement nuancé par Nancy Gauthier qui suggère plutôt un désir ostentatoire pour l'Église de montrer sa puissance *via* la multiplication d'édifices : il n'y aurait donc pas eu alors de projet fonctionnel global, mais des affectations variées décidées après coup (GAUTHIER 1996, p. 39).

<sup>91</sup> Avec la montée en puissance des chanoines, ayant obligation de vivre en communauté autour des cathédrales selon le modèle monastique (règle adoptée en 816 au concile d'Aix-la-Chapelle), le quartier cathédral auquel s'adjoignent un cloître, une salle capitulaire, puis d'autres édifices (hôpital ou *hôtel-Dieu*, tribunal, école, prison, celliers, granges, etc.), deviendra à l'époque médiévale une véritable cité, soumise en principe au régime de la clôture, et souvent même entourée d'une enceinte fortifiée ; voir ESQUIEU 1998 ; ERLANDE-BRANDENBURG 1989, p. 347-368.

<sup>92</sup> Voir, par exemple, Ac 20,7.

<sup>93</sup> Par la suite, elle eut lieu également dans la nuit de Pentecôte (ESQUIEU 1998, p. 19).

## APT



*fig.20 : Cathédrale. Façade ouest et campanile*



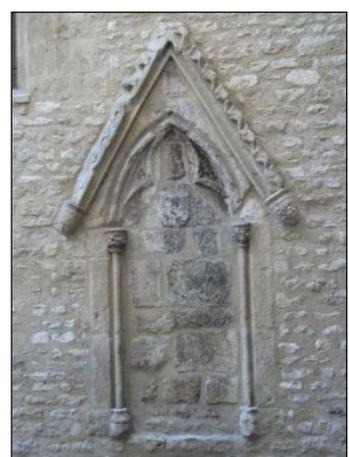
*fig.21 : Décor surmontant la porte ouest*



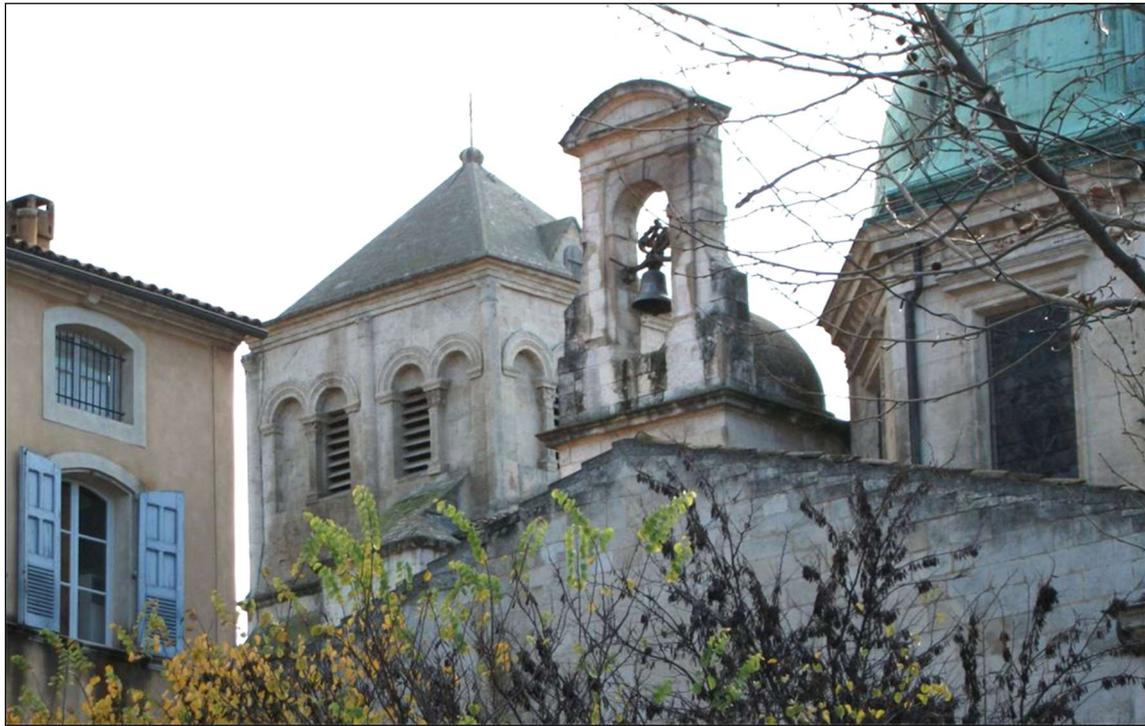
*fig.22 : Porte ouest*



*fig.23 : Façade latérale sud romane*



*fig.24 : Enfeu façade sud*



*fig.25 : Clocher carré sur le chœur, clocher mur sur une chapelle latérale et dôme sur une autre chapelle.*

## GAP

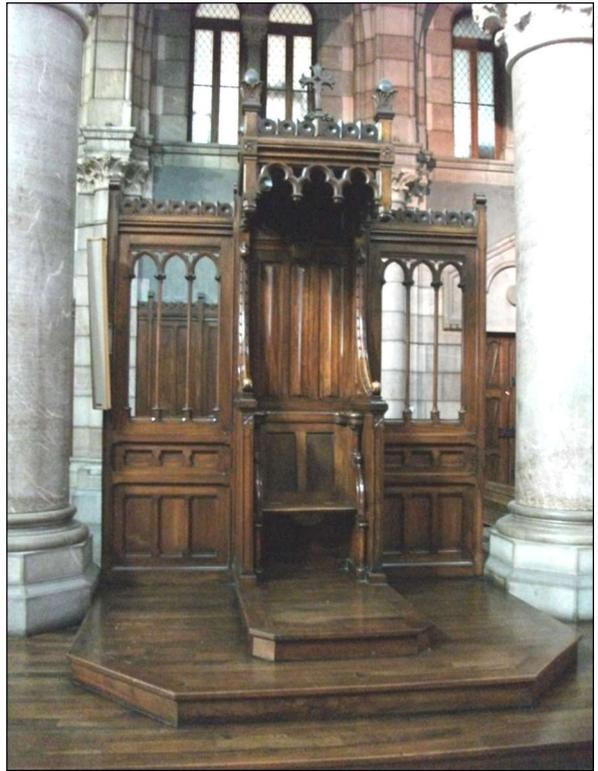
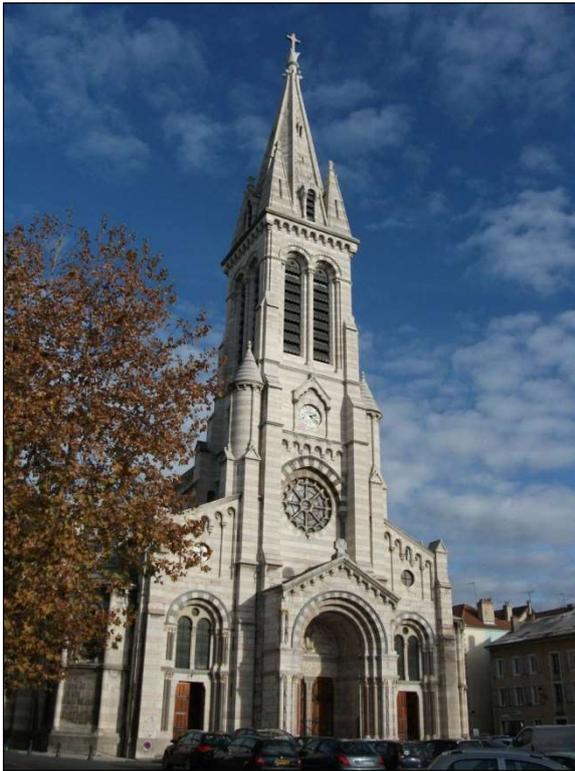


fig.26 : Façade occidentale de la cathédrale (XIXe s.) imitant celle d'Embrun - fig.27 : La cathèdre de l'évêque

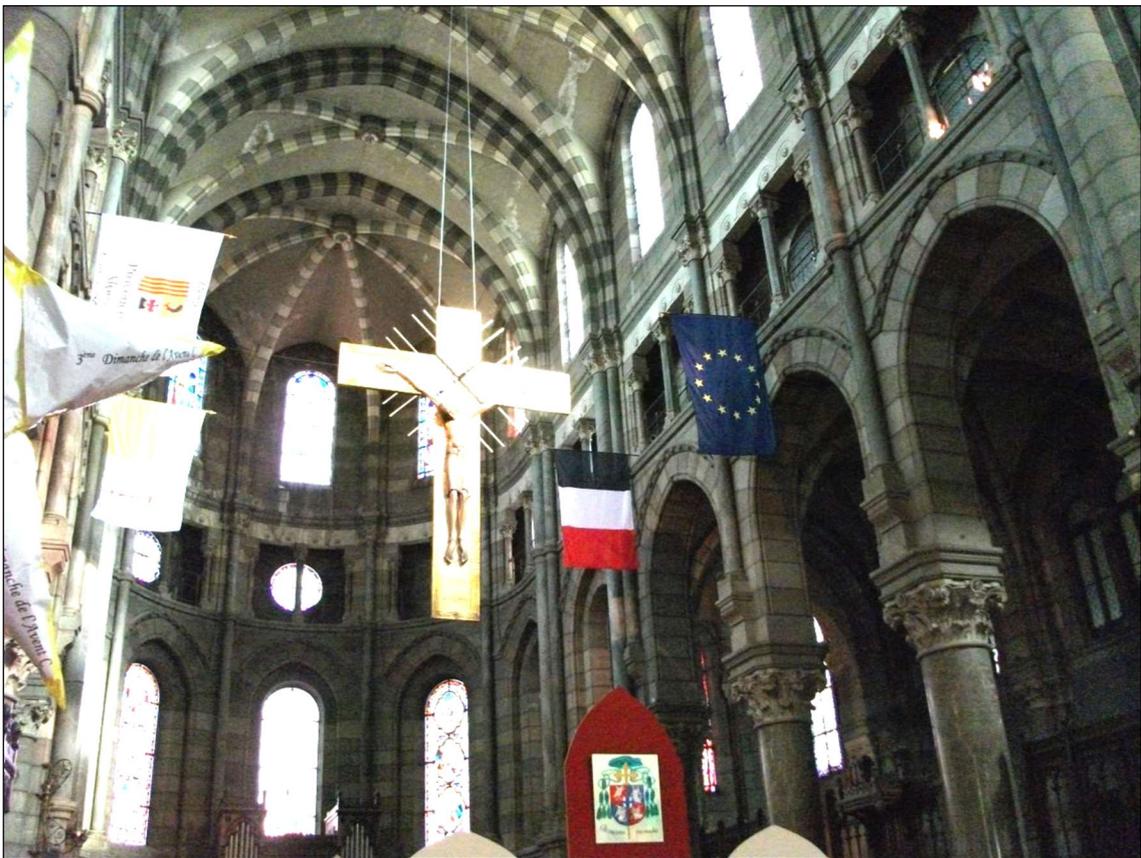


fig.28 : La nef avec ogives alternant pierres noires et blanches à l'imitation de celle d'Embrun

*baptistères*<sup>94</sup>. Il fallut en effet prendre en compte le nombre de personnes à baptiser et la nécessité d'installations adaptées au rite de l'immersion. En outre, il était jugé inconvenant d'introduire dans la cathédrale un catéchumène non initié, encore sous l'emprise du Démon en quelque sorte ; mais l'entrée du baptistère également était interdite au non-baptisé avant la cérémonie, en raison du caractère initiatique de cette dernière. Vers la fin du haut Moyen Âge, le rajeunissement des catéchumènes et la multiplication des lieux de baptême contribua à une évolution de l'avis des théologiens. Le rite de l'immersion fut peu à peu abandonné et remplacé par l'aspersion<sup>95</sup>, au-dessus d'une cuve baptismale placée à l'intérieur de l'église<sup>96</sup> ; le baptême put être administré toute l'année. Plus tard, la cuve (en pierre, en marbre ou en bronze), rehaussée et montée sur un fût, constituera les *fonts baptismaux*<sup>97</sup>, utilisés très généralement par l'Église catholique dans l'actuelle cérémonie du baptême.

Chaque ville épiscopale avait donc son baptistère, situé près de la cathédrale<sup>98</sup>, et la plupart du temps placé, dès les premiers siècles, sous le patronage de saint Jean-Baptiste. C'était un édifice généralement carré, circulaire ou octogonal, la piscine baptismale étant presque toujours de forme octogonale<sup>99</sup>. Dès les V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles, des baptistères furent édifiés dans les paroisses rurales ou auprès des sanctuaires des martyrs. Mais quand, au Moyen Âge, l'administration du baptême ne nécessita plus de salle distincte, ils disparurent progressivement pour la plupart, en particulier lors des reconstructions et agrandissements des cathédrales et des églises. La Provence a la particularité de posséder les vestiges, d'excellente qualité, de plusieurs baptistères, ce qui est exceptionnel en France. Citons ceux de Cimiez, Fréjus, Aix-en-Provence et, dans les Alpes-de-Haute-Provence, Riez<sup>100</sup>.

### Cathédrale majeure et concathédrale

Si l'évêque officie dans le cadre du groupe épiscopal, la liturgie l'amène cependant à privilégier sa cathédrale et, lors des cérémonies de Pâques et de la Pentecôte, du moins à l'origine, le baptistère. Écrire *sa* cathédrale pourrait – peut-être un peu trop vite – conduire à penser qu'il n'y a qu'une cathédrale sur le territoire d'un diocèse déterminé. En fait, que l'on parcoure le Moyen Âge ou l'époque contemporaine<sup>101</sup>, l'Histoire montre que cela n'est pas toujours le cas. Avant d'aller plus loin, nous nommerons donc cathédrale *majeure* l'église de l'évêque résidant du diocèse, celle où se trouve, au sens propre du terme, son siège (la cathèdre<sup>102</sup>) ; cet édifice est, par son rang, la première église du diocèse. Une fois cette notion définie, il sera possible d'écrire, de façon rigoureuse : « il n'y a qu'une cathédrale *majeure* par diocèse ». Au cours de l'Histoire, il est arrivé, en effet, que certains diocèses possèdent deux cathédrales, chacune pourvue d'un chapitre, la seconde cathédrale venant, en terme de rang, se placer immédiatement après la cathédrale majeure, mais avant toutes les autres églises du

<sup>94</sup> Pour le déroulement de la cérémonie, voir SAVORNIN 1989, p. 1-6.

<sup>95</sup> On dit aussi affusion ou ondoisement ; ce rite était devenu général au XV<sup>e</sup> siècle (SAVORNIN 1989, p. 6).

<sup>96</sup> En principe à gauche de la porte d'entrée principale, c'est-à-dire au nord (représentant symboliquement les païens) si l'église est *orientée* (entrée à l'ouest, chevet à l'est).

<sup>97</sup> Aujourd'hui, le lieu où se trouvent les fonts baptismaux est encore quelquefois appelé baptistère (c'est souvent une des chapelles de l'église).

<sup>98</sup> Les baptisés, vêtus de blanc, allaient ensuite en procession dans la cathédrale assister à l'eucharistie.

<sup>99</sup> Forme qui symbolise « le huitième jour, le jour du Seigneur et la vie éternelle dans laquelle le fidèle entre par le sacrement de l'eau et de l'Esprit » (SAVORNIN 1989, p. 3).

<sup>100</sup> GUYON 1996 ; VERLINDEN 2005, p. 292. Le remarquable baptistère de Marseille a, hélas, été détruit au XIX<sup>e</sup> siècle lors de la construction de la Nouvelle Major ; quant à « l'édifice » de Venasque, son statut divise les spécialistes (pour Guy Barraol, ce n'est pas un baptistère ; BARRUOL 1981, p. 91, 92).

<sup>101</sup> Nous voulons dire depuis la Révolution, celle-ci, en raison des suppressions de diocèses qu'elle a engendrées, ayant rendu possible le changement de statut de certains édifices (*cf.* seconde partie de cette étude).

<sup>102</sup> Du latin *cathedra*, transcription du grec *kathedra* ; c'est le siège d'apparat, à haut dossier, de l'évêque.

diocèse. Cette seconde cathédrale sera, avec d'autres auteurs, appelée *concathédrale*<sup>103</sup> (*con Cathedralis* en latin). Pour l'Ancien Régime, les cas cités classiquement concernent les villes d'Autun, Besançon et Saint-Lizier (même si ce dernier peut être contesté), et celui, absolument étonnant, du diocèse de Sisteron. Dans la seconde partie de cette étude, il sera montré que de nouveaux cas de concathédralité sont apparus depuis la Révolution.

La cathédrale majeure d'Autun, l'église Saint-Nazaire, détenait aux alentours de l'an Mil – et selon la tradition – le corps de saint Lazare, ressuscité par Jésus. Au début du XII<sup>e</sup> siècle, l'évêque Étienne de Bâgé décida de faire construire, pour abriter cette insigne relique, une église de pèlerinage : Saint-Lazare<sup>104</sup>. Quand la construction de cette dernière fut bien avancée, et après que les reliques du saint y eurent été transférées, il l'érigea en concathédrale (en 1195<sup>105</sup>), et décida que le culte aurait lieu à Saint-Nazaire du début de l'année liturgique<sup>106</sup> jusqu'à Pâques, puis à Saint-Lazare pour la seconde partie de l'année liturgique. Les deux cathédrales étaient donc simultanément actives, mais Saint-Nazaire resta la cathédrale majeure jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>107</sup>.

À Besançon, la cathédrale Saint-Jean fut au centre d'une « querelle des chapitres<sup>108</sup> » mettant en cause son statut, ce qui amena un certain nombre d'interventions pontificales. L'archevêque Hugues de Salins avait reconstruit une église, Saint-Étienne, dominant la ville, et l'avait dotée d'un chapitre qui participait à l'élection épiscopale avec le chapitre cathédral de Saint-Jean. En 1092, le chapitre de Saint-Étienne déclara avoir été dépouillé du statut d'église mère du diocèse, mais cette prétention fut rejetée par les papes Hugues III, puis Pascal II ; toutefois, ce dernier, circonvenu par des représentants de Saint-Étienne, finit par proclamer que cette église était la cathédrale mère du diocèse. Son successeur, Calixte II, cassa cette décision, mais, de 1116 à 1121, la cathédrale Saint-Jean s'était, de fait, retrouvée concathédrale !

Citons, en dernier lieu, le cas de Saint-Lizier, capitale du Couserans (Ariège) fréquemment évoquée dans la littérature<sup>109</sup> pour avoir, sous l'Ancien Régime, compté deux « cathédrales » ayant chacune son chapitre : Notre-Dame-de-la-Sède (dans la ville haute, la *cit*é) et Saint-Lizier (dans la ville basse, le *bourg*). Différents auteurs ont émis un certain nombre d'hypothèses pour tenter d'expliquer cette situation (topographie de la ville, rivalité opposant les comtes de Comminges et les évêques de Couserans pour la possession des deux quartiers...) ; en remontant aux sources, l'abbé Samiac<sup>110</sup> a démontré que, si l'église Saint-Lizier fut couramment appelée cathédrale ou concathédrale, elle ne le fut jamais *de jure* mais

<sup>103</sup> Nous préférons ce terme (courant, notamment, dans la France du Sud) à celui de *co-cathédrale* (ou *cocathédrale*) qui pourrait laisser croire que l'édifice est placé sur le même pied d'égalité que la cathédrale du diocèse ; or, ce n'est bien évidemment pas le cas, la première église du diocèse ne pouvant être, par définition, que la seule cathédrale majeure.

<sup>104</sup> C'est l'actuelle cathédrale majeure du diocèse d'Autun-Chalon-Mâcon ; elle possède un magnifique tympan, l'un des chefs-d'œuvre de l'art roman.

<sup>105</sup> OURSEL Raymond, *Bourgogne romane*, La Pierre-qui-Vire, Zodiaque (*La Nuit des Temps 1*), 1979 (7<sup>e</sup> édition), p. 226 ; *Autun Augustodunum. Capitale des Éduens*, Catalogue d'exposition, Autun, Musée Rolin (16 mars - 27 octobre 1985).

<sup>106</sup> C'est-à-dire le premier dimanche de l'Avent.

<sup>107</sup> SAPIN Christian, BERRY Walter, *Naissance d'un îlot urbain. Les abords de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun du IX<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'apport des recherches à la connaissance de l'îlot urbain et du quartier canonial*, Auxerre, Centre d'études médiévales, volume 2 (1999).

<sup>108</sup> VREGILLE Bernard de, « La querelle des chapitres », dans « La cathédrale Saint-Jean de Besançon », *Les cahiers de la Renaissance du Vieux Besançon*, 2006, p. 11-13.

<sup>109</sup> Voir par exemple CHEVALIER 1997, p. 68, 69, et ARMINJON 2001, p. 526.

<sup>110</sup> SAMIAC François-Joseph (abbé), « Les "concathédrales" de la ville de Saint-Lizier », *Bulletin historique du diocèse de Pamiers*, n°15 (mai et juin 1914), Foix, Typographie Pomiès, Fra et C<sup>ie</sup>, Successeurs, 1914, p. 97-104.

seulement en vertu d'un usage explicable (en partie au moins) par la présence des reliques du saint patron (et des pèlerinages que celles-ci entraînent), ainsi que d'un chapitre cathédral... qui n'était en fait qu'une simple députation de celui de Notre-Dame-de-la-Sède (l'église de l'évêque).

### **Forcalquier, un cas de concathédralité unique en France**

Malgré les querelles de personnes qu'ils ont pu générer (comme à Besançon ou Saint-Lizier), les exemples qui viennent d'être cités n'ont, au bout du compte, jamais remis en cause l'unité du diocèse concerné. Il n'en fut pas de même dans le cas, bien différent, du diocèse de Sisteron, même si, comme il a été dit, il n'y eut jamais de diocèse de Forcalquier...

Rappelons tout d'abord le contexte historique, très particulier, de l'époque. Aux IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et au début du XI<sup>e</sup> siècle, la situation de l'Église est profondément troublée par les mœurs dissolues des évêques et des nobles, et par la confusion des pouvoirs laïcs et ecclésiastiques. Les membres du clergé portent les armes, sont mariés<sup>111</sup>, pratiquent la simonie<sup>112</sup>, et les évêques, issus en général de puissantes familles, exploitent leur diocèse comme « leur propre patrimoine » ; quant à certains nobles de haut rang, ils sont accusés d'inceste et de bigamie ! Devant de tels excès, l'Église avait, dès le pontificat de Léon IX (1049-1054), entamé une lutte qui devait aboutir à la réforme dite grégorienne<sup>113</sup> visant à restaurer un ordre moral souillé, mais également à diminuer les pouvoirs féodaux sur l'Église et ses biens<sup>114</sup>. C'est ainsi que, dans le sud-est de la France, furent déposés Ripert I<sup>er</sup>, évêque de Gap (en 1062), et Pierre II, archevêque d'Embrun (en 1080), tous deux coupables de simonie<sup>115</sup>.

Au XI<sup>e</sup> siècle, le diocèse de Sisteron est spolié et occupé par les seigneurs du lieu ; la puissante Odile de Nice administre elle-même les biens de son fils Raimbaud, l'évêque en place, maître de la citadelle de Sisteron, homme corrompu, simoniaque et concubinaire, qui avait acheté, vers 1043, l'épiscopat pour son fils Pierre (8 ans)<sup>116</sup>. Dans le contexte évoqué plus haut, le concile d'Avignon (1060) excommunie Raimbaud, et nomme Géraud Chabrier (ou Chevrier : *Geraldus Caprarius*), qui avait restauré l'abbaye d'Oulx en Piémont, pour réformer le diocèse de Sisteron. Mais, en 1065, Raimbaud et les chanoines lui interdisent l'entrée de la ville, et Géraud Chabrier, n'ayant pu également occuper le château de Lurs, résidence épiscopale, se replie sur l'autre ville importante du diocèse : Forcalquier<sup>117</sup>. Il y est chaleureusement accueilli et il en fait sa résidence principale. Il élève alors en chapitre le collège de chanoines de Saint-Mari (créé au début du XI<sup>e</sup> siècle par l'évêque Frodon), transformant ainsi la collégiale en cathédrale, et prononce la séparation de l'évêché et du temporel entre les deux chapitres. Les évêques durent désormais être élus, à égalité, par les deux chapitres réunis, et une « frontière »<sup>118</sup> (la crête de la montagne de Lure) sépara la partie

<sup>111</sup> On appelle nicolaïsme le concubinage des prêtres.

<sup>112</sup> Simonie : commerce de biens spirituels et de charges ecclésiastiques.

<sup>113</sup> Du nom de Grégoire VII, pape de 1073 à 1085 ; elle fut poursuivie par Urbain II (1088-1099) et parachevée par Calixte II (1119-1124).

<sup>114</sup> En particulier, les grands prélats se virent interdire de prêter hommage à des laïcs ; ils furent soit élus librement par les chanoines, soit nommés par le pape, et souvent choisis parmi les moines ou les religieux (DELORT 1982, p. 207).

<sup>115</sup> BONHOMME Hélène, « La réforme grégorienne », dans [Collectif] *Mère Église en Dévoluy. Un pays et son église*, Saint-Didier-en-Dévoluy, Association des Amis de Mère Église, 2007, p. 82, 83.

<sup>116</sup> Celui-ci n'occupa jamais le siège épiscopal que Raimbaud garda en sa main, sans déguisement juridique, pendant dix-sept ans. Voir DIDIER 1954, p. 16, 17.

<sup>117</sup> Forcalquier est mentionnée dans les textes au cours du X<sup>e</sup> siècle à l'occasion du transfert des reliques de Marius (ou Mari), un des fondateurs emblématiques du diocèse de Sisteron, dans une église Notre-Dame-et-Saint-Thyrse qui prit dès lors le nom de Saint-Mari ; voir VARANO 2008, p. 2, 3.

<sup>118</sup> Voir DIDIER 1954, carte en regard de la page 238 ; même carte dans CATHÉDRALES IV, p. 8.

## FORCALQUIER



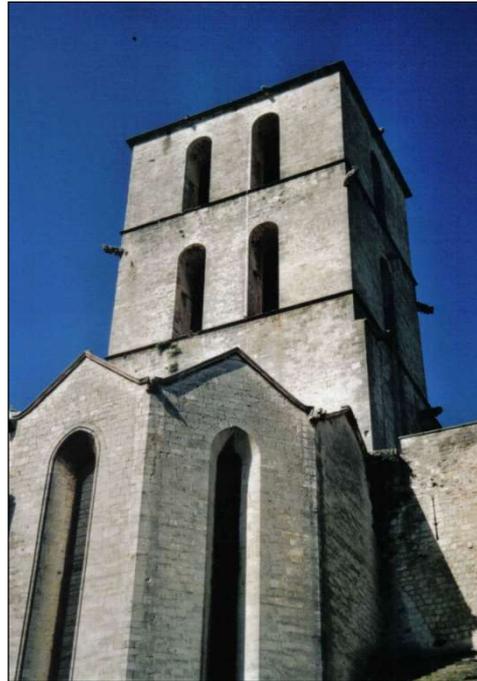
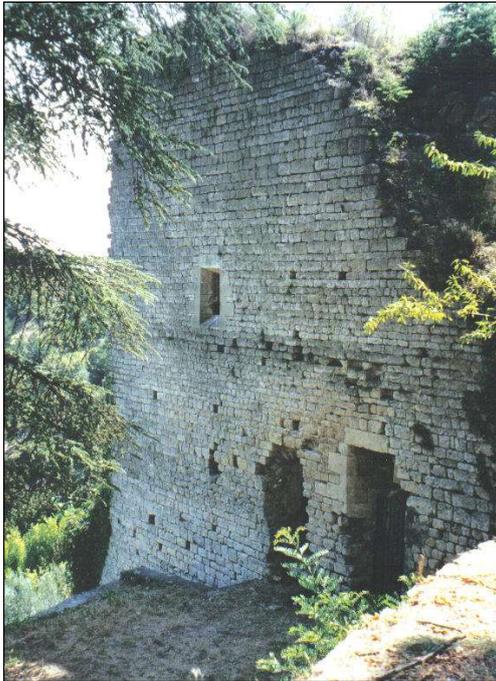
*fig.29 : St-Mari. Façade ouest*



*fig.30 : Châsse de Saint-Mari*



*fig.31 : Fouilles de St-Mari*



*fig.32 : La tour de l'évêque près des ruines de St-Mari - fig.33 : Concathédrale N.D. du Bourguet, le chevet.*



*fig.34 et 35 : Deux chapiteaux de Saint-Mari découverts par Mariacristina Varano*

nord, le Haut Diocèse, sous la juridiction de Sisteron, de la vaste partie sud, le Bas Diocèse, régi par l'Église de Forcalquier qui acquit ainsi un rôle de premier plan dans l'administration du diocèse. Cette situation ambiguë dura quelques décennies, jusqu'à ce que Forcalquier obtienne officiellement de Rome le titre d'église cathédrale : Saint-Mari devint concathédrale (seconde cathédrale) (fig.29 à 35) d'un diocèse dont l'appellation resta inchangée et dont l'église Notre-Dame de Sisteron resta la cathédrale majeure. C'est d'ailleurs dans cette dernière ville que, le plus souvent, les évêques accomplissaient les actes de leur ministère. C'est également à Sisteron que, lors des élections épiscopales, se réunissaient les chapitres des deux cathédrales ; en revanche, les synodes se tenaient alternativement à Forcalquier et à Sisteron. Ajoutons que, si le château de Lurs fut restitué au XII<sup>e</sup> siècle aux évêques, ceux-ci ne retournèrent jamais résider à Sisteron. Même si les papes successifs tentèrent de faire rentrer les choses dans l'ordre, cette situation, unique en France et même, semble-t-il, dans l'histoire de l'Église, se prolongea jusqu'à la Révolution qui mit fin à la rivalité féroce des deux chapitres, ponctuée de nombreux procès, en supprimant le diocèse...

Pour Noël Didier et, beaucoup plus récemment, Mariacristina Varano<sup>119</sup>, l'analyse de cette situation insolite ne saurait ignorer un contexte complexe où interfèrent la volonté des pouvoirs (tant ecclésiastique que laïc) de déplacer l'activité religieuse vers une ville en plein essor située au cœur du diocèse<sup>120</sup>, et le rôle joué par les futurs comtes qui, en 1110, feront de Forcalquier la capitale d'un comté devenu indépendant, avec ses souverains, ses lois et sa monnaie.

Après avoir ainsi mis en place le cadre structurel dans lequel se situent les églises épiscopales des Alpes-de-Haute-Provence, nous procéderons dans un second article, à leur inventaire chronologique, diocèse par diocèse. Cet « itinéraire », où seront rencontrées cathédrale majeure, concathédrales ou anciennes cathédrales, permettra d'illustrer le caractère tout à fait original de notre département en la matière.

Michel Vogler (à suivre)

*Je remercie Mme Catherine Limousin (Secrétaire générale du Centre André Chastel, Université Paris-IV Sorbonne), Mme Sandrine Claude, archéologue médiéviste, Sœur Marie-Emmanuel (Abbaye bénédictine Sainte-Trinité, Bayeux) et M. Henri Groult (Directeur de Recherche au CNRS, Université Pierre et Marie Curie – Paris VI) pour leurs judicieux conseils et la relecture de ce manuscrit.*

<sup>119</sup> VARANO 2008.

<sup>120</sup> Contrairement à Sisteron, totalement excentrée au Nord-Est et en limite du diocèse, le pays de Forcalquier « à mi-hauteur entre plaine et montagne [...] se situe par là au point d'équilibre du mouvement continué entre Haut et Bas-Pays qui rythme l'histoire des populations provençales » (Jean-Yves Royer, <http://www.ville-forcalquier.fr/histoire.html>) ; pour Mariacristina Varano, « l'emplacement de Forcalquier au cœur du diocèse a sans doute joué un rôle majeur dans le glissement du centre du pouvoir » (*op. cit.*, p. 5).

## Bibliographie

**AGULHON 2001** : AGULHON Maurice, COULET Noël, *Histoire de la Provence*, Paris, Presses universitaires de France (*Que sais-je ? 149*), 2001 (4<sup>e</sup> édition mise à jour).

**ALLAN 2005** : ALLAN Tony, *Les Romains. Peuples et cultures*, Adaptation française Emmanuel PAILLER, Paris, Gründ, 2005.

**ARMINJON 2001** : ARMINJON Catherine et LAVALLE Denis (dir.), *Vingt siècles en cathédrales*, Catalogue d'exposition (Reims, Palais du Tau, 2001), Paris, Monum, - Éditions du Patrimoine, 2001.

**ARNAUD 2005** : ARNAUD Gilles, « Les voies de communication dans les vallées de la Durance et du Buëch », dans *Le Buëch au fil des conférences. 1999-2004*, Serres, Association départementale de sauvegarde du patrimoine du pays du Buëch et des Baronnies, 2005, p. 47-54.

**BARRUOL 1966** : BARRUOL Guy, « *Rigomagus* et la vallée de Barcelonnette », Actes du I<sup>er</sup> congrès historique Provence-Ligurie (Bordighera, 1964), Marseille-Bordighera, 1966, p. 41-58.

**BARRUOL 1969** : BARRUOL Guy, « Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Supplément 1, Paris, De Boccard, 1969. (Deuxième édition : 1975)

**BARRUOL 1981** : BARRUOL Guy, *Provence romane II*, La Pierre-qui-Vire, Zodiaque (*La Nuit des Temps* 46), 1981 (2<sup>e</sup> édition).

**BARRUOL 2001** : BARRUOL Guy, CODOU Yann, CHARRON Alain *et al.*, *D'un monde à l'autre. Naissance d'une chrétienté en Provence (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle)*, Catalogue d'exposition, Musée de l'Arles antique (15 septembre 2001 - 6 janvier 2002).

**BOURVÉAU 2006** : BOURVÉAU Jeanine, CLAUDE Sandrine, MOUTON Daniel, VARANO Mariacristina, *Autour de l'An Mil en Pays de Forcalquier*, Catalogue d'exposition, Coédition Parc naturel régional du Luberon / Association Patrimoine du Pays de Forcalquier, [2006].

**BRULEY 2004** : BRULEY Yves, *L'histoire du catholicisme*, Paris, Presses universitaires de France (*Que sais-je ? 365*), 2004.

**CATHÉDRALES I** : « Les cathédrales, Tome I, Glandèves, Entrevaux, Senez, Riez », *Annales de Haute Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence*, n°315 (1992).

**CATHÉDRALES II** : « Les cathédrales, Tome II, Digne-les-Bains : Notre-Dame du Bourg, Saint-Jérôme », *Annales de Haute Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence*, n°319 (1993).

**CATHÉDRALES III** : « Les cathédrales, Tome III, Forcalquier : Saint-Mary, Notre-Dame du Bourguet », *Chroniques de Haute Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence*, n°329 (1996).

**CATHÉDRALES IV** : « Les cathédrales, Tome IV, Sisteron : La cathédrale Notre-Dame », *Chroniques de Haute Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence*, n°337-338 (1999).

**CDC 1983** : *Code de Droit Canonique 1983* : [www.droitcanon.com/Code\\_1983.html](http://www.droitcanon.com/Code_1983.html).

**CHEVALIER 1997** : CHEVALIER Michel, *La France des cathédrales du IV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Éditions Ouest-France (*De mémoire d'homme : l'histoire*), 1997.

**CLÉMENT 1992** : CLÉMENT Pierre A., PEYRE Alain, *La Voie domitienne. De la Via Domitia aux routes de l'an 2000*, Montpellier, Les Presses du Languedoc / Max Chaleil éditeur, 1991. 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée : 1992.

**DELORT 1982** : DELORT Robert, *La vie au Moyen Âge*, Lausanne, Edita SA, 1972. Troisième édition : Paris, Le Seuil (*Points Histoire H62*), 1982.

**DIDIER 1954** : DIDIER Noël, *Les églises de Sisteron et de Forcalquier du XI<sup>e</sup> siècle à la Révolution. Le problème de la « concathédralité »*, Paris, Dalloz, 1954.

**DUCHESNE 1907** : DUCHESNE Louis, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule, Tome premier : Provinces du Sud-Est*, Paris, Albert Fontemoing, 1907 (2<sup>e</sup> édition revue et corrigée).

**DUVAL 1986** : DUVAL Yvette, FÉVRIER Paul-Albert, GUYON Jean, PERGOLA Philippe, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle. II : Provinces ecclésiastiques d'Aix et*

*d'Embrun (Narbonensis Secunda et Alpes Maritimae). Corse*, édité par N. Gauthier et J.-Ch. Picard. Paris, De Boccard, 1986.

**ERLANDE-BRANDENBURG 1989** : ERLANDE-BRANDENBURG Alain, *La cathédrale*, Paris, Fayard, 1989.

**ESQUIEU 1994** : ESQUIEU Yves, *Quartier cathédral. Une cité dans la ville*, Paris, Rempart/Desclée de Brouwer (*Patrimoine vivant*), 1994.

**FÉRAUD 1861** : FÉRAUD Jean-Joseph-Maxime (abbé), *Histoire, géographie et statistique du département des Basses-Alpes*, Digne, Imprimerie Vial, 1861 (1<sup>ère</sup> édition). (Édition augmentée : 1890. Réimpressions : Nyons, Chantemerle, 1972 ; Marseille, Laffitte Reprints, 1985)

**FERDIÈRE 2004** : FERDIÈRE Alain (dir.), *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive*, Tours, FÉRACF (*Revue archéologique du Centre de la France*, 25<sup>e</sup> supplément), 2004.

**FÉVRIER 1986** : FÉVRIER Paul-Albert et LEYGE F. (dir.), *Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Antiquité tardive et haut Moyen Âge. III<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles*, Catalogue d'exposition, Musée de la civilisation gallo-romaine, Lyon, 1986.

**FÉVRIER 1989** : FÉVRIER Paul-Albert, BATS Michel, CAMPS Gabriel, FIXOT Michel, GUYON Jean, RISER Jean, *La Provence des origines à l'an Mil. Histoire et archéologie*, Paris, Ouest-France (*Université*), 1989.

**FICHTL 2004** : FICHTL Stephan, *Les peuples gaulois. III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.*, Paris, Errance, 2004.

**GAUTHIER 1996** : GAUTHIER Nancy, « L'évangélisation de la Gaule. Témoignages archéologiques », dans « Comment la Gaule est devenue chrétienne », *Archéologia*, n°326 (septembre 1996), p. 34-43.

**GUYON 1996** : GUYON Jean, REYNAUD Jean-François, « Les plus anciens baptistères de France », *Le Monde de la Bible - Archéologie et histoire*, n°99 (1996), p. 27-34.

**GUYON 2001** : GUYON Jean, JÉGOUZO A., *Les premiers chrétiens en Provence. Guide archéologique*, Coédition Musée de l'Arles antique / Errance (Paris), 2001.

**HERMELLIN 2002** : HERMELLIN Juliette, « Senez en Haute-Provence. Chroniques d'une cité épiscopale aux XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles », *Les cahiers de Salagon* (Mane, Les Alpes de Lumière), n°7 (2002).

**HILDESHEIMER 1984** : HILDESHEIMER Françoise (dir.), *Les diocèses de Nice et Monaco*, Paris, Beauchesne (*Histoire des diocèses de France. Nouvelle série 17*), 1984.

**HUBERT 1974** : HUBERT Jean, *L'art pré-roman*, Chartres, Jacques Laget (*Les monuments datés de la France*), 1974 (réimpression de l'édition de 1938).

**JACQUES 1969** : JACQUES Louis (chanoine), « Barcelonnette et la Cité *Rigomagensis* », *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*, 1969, p. 110-121.

**JEANNE 2007** : JEANNE Boris, *Mémento Gisserot des papes*, Paris, Jean-Paul Gisserot, 2007.

**JOUNEL 1988** : JOUNEL Pierre, « La cathédrale, demeure de Dieu demeure des hommes », Actes du colloque de Pont-à-Mousson (26-28 juin 1987), Paris, Desclée, 1988, p. 29-31.

**JOURDAIN-ANNEQUIN 2004** : JOURDAIN-ANNEQUIN Colette (dir.), *Atlas culturel des Alpes occidentales. De la Préhistoire à la fin du Moyen Âge*, Paris, coédition Picard / ERICA, 2004.

**LOURS 2008** : LOURS Mathieu, *Dictionnaire des cathédrales*, Paris, Jean-Paul Gisserot (*Patrimoine*), 2008.

**MÂLE 1962** : MÂLE Émile, *La fin du paganisme en Gaule et les plus anciennes basiliques chrétiennes*, Paris, Flammarion, 1962.

**MIROT 1948** : MIROT Léon, MIROT Albert, *Manuel de géographie historique de la France. Volume 1 : L'unité française ; Volume 2 : Les divisions religieuses et administratives de la France*, Paris, Picard, 1948-1950 (2<sup>e</sup> édition).

**MONTCLOS 2002** : MONTCLOS Xavier de, *Brève histoire de l'église de France*, Paris, Le Cerf (*Petits Cerf Histoire*), 2002.

**NICAULT 2005** : NICAULT Jérôme, « Le diocèse de Gap des origines au XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Le Buëch au fil des conférences. 1999-2004*, Serres, Association départementale de sauvegarde du patrimoine du pays du Buëch et des Baronnie, 2005, p. 9-15.

**PALANQUE 1941** : PALANQUE Jean-Rémy, « Sur l'emplacement de la cathédrale d'Aix-en-Provence avant le XII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 1941, volume 27, n°111, p. 26-45.

**PALANQUE 1951** : PALANQUE Jean-Rémy, BUSQUET Raoul, « Les évêchés provençaux à l'époque romaine », *Provence historique*, tome 1, fascicule 3 (1951), p. 105-143.

**PICOT 2002** : PICOT Jean-Pierre, *Dictionnaire historique de la Gaule. Des origines à Clovis*, Paris, La Différence, 2002.

**PIERRARD 1994** : PIERRARD Pierre, *La christianisation de la France (II<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Desclée de Brouwer (*Petite encyclopédie moderne du christianisme*), 1994.

**ROUCHE 2007** : ROUCHE Michel, *Les origines du christianisme, 30-451*, Paris, Hachette (*Carré histoire*), 2007.

**ROUX 1971** : ROUX Jean-Marie, « Les évêchés provençaux de la fin de l'époque romaine à l'avènement des Carolingiens (476 à 751) », *Provence historique*, tome 21, fascicule 86 (1971), p. 373-420.

**SALETTA 1994** : SALETTA Patrick, *Sanctuaires souterrains. Aux origines de l'Église en France*, Paris, Éditions Alternatives, 1994.

**SAVORNIN 1989** : SAVORNIN Gaston, « Baptême et baptistères », *Le Patrimoine religieux de la Haute-Provence*, n°8 (2<sup>e</sup> semestre 1989), Digne, Association pour l'Étude et la Sauvegarde du Patrimoine religieux de la Haute-Provence, 1990, p. 1-6.

**SAXER 1999** : SAXER Victor, « Les paroisses rurales de France avant le IX<sup>e</sup> siècle : peuplement, évangélisation, organisation », *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa* (Codalet, Association culturelle de Cuxa), n°30 (1999), p. 5-47.

**SETY 1970** : SETY Charles (abbé), COLLIER Raymond, « Miettes d'histoire religieuse de Haute-Provence », *Annales de Haute Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence*, n°259 (1970), p. 9-32.

**SITE INTERNET** : Diocèse de Digne : <http://catho04.cef.fr/>

**SITE INTERNET** : JAUME Félix (auteur de *Chroniques du Pays de Thorame-Haute, un site, une histoire, des hommes*, Thorame-Haute, Association du Syndicat libre de Serpegier, 2001) : <http://scrofulck.free.fr/infos.php>

**THIRION 1980** : THIRION Jacques, *Alpes romanes*, La Pierre-qui-Vire, Zodiaque (*La Nuit des Temps 54*), 1980.

**VARANO 2003** : VARANO Mariacristina, *Le Pays entre Forcalquier et Sisteron au Moyen Âge*, Mémoire de DEA d'Histoire de l'art et archéologie (sous la direction de Michel FIXOT), Aix-en-Provence, Université Aix-Marseille I, 2003, deux volumes.

**VARANO 2008** : VARANO Mariacristina, « Institution épiscopale et autorité comtale dans le diocèse de Sisteron », dans « Réformer l'Église, réformer l'État : une quête de légitimité (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », *Rives nord-méditerranéennes*, [En ligne] mis en ligne le 15 octobre 2008, <http://rives.revues.org/document1143.html>, consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

**VENTRE 1930** : VENTRE Léon (abbé), « L'ancien diocèse de Senez. Essais divers d'union ou de translation du siège », *Annales des Basses-Alpes, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Basses-Alpes*, tome XXIII, n°159 (1930), p. 23-45.

**VERLINDEN 2005** : VERLINDEN Patrick, *La Provence chrétienne. Les plus beaux sites*, Marseille, Les 7 Collines, 2005.

## Photographies méconnues d'objets de l'âge du Bronze découvertes aux Archives départementales, 120 ans après leur tirage.

Cet été, Forcalquier s'est donné des moyens (très modestes) pour commencer l'inventaire nécessaire du Musée (voir 1<sup>ère</sup> page). Dans un premier temps il a été décidé de procéder à l'inventaire d'un fonds photographique faisant partie de l'ancienne donation Plauchud à la ville de Forcalquier. Beaucoup de ces photos étaient attribuées à Saint-Marcel Eysseric.

Ayant été invitée à identifier quelques photos, j'ai eu la surprise de reconnaître un temple à Tébessa en Algérie, un portrait du peintre Louis François Français et un bas-relief médiéval disparu. Cette liste hétéroclite et inattendue m'a incitée à faire des recherches sur le personnage et son œuvre photographique, ainsi que sur les autres lieux où pouvaient se trouver d'autres photos ou des renseignements sur ce Saint Marcel Eysseric.

Voici une rapide synthèse des conséquences inattendues de ce début de recherches :

Numa Francois Saint Marcel Eysseric, né à Sisteron en 1831, était fils du magistrat Abel Eysseric, descendant d'une ancienne famille de Noyers-sur-Jabron. Pour suivre la tradition familiale Numa entreprend une carrière dans la magistrature au cours de laquelle il sera, entre autres, juge d'instruction à Forcalquier où il fréquente Plauchud et Berluc-Pérussis. Ayant interrompu sa carrière en 1865, il se consacre alors à d'importants travaux d'historien, de généalogiste, de bibliophile, d'héraldiste, de collectionneur de décorations, insignes et armes, mais aussi de pièces archéologiques (prélevées de leur sites originels), et à partir de 1875 de photographe. On lui doit dans tous ces domaines des documents précieux et particulièrement, dans le domaine photographique, une série de clichés sur Sisteron.

Ayant interrogé les Archives Départementales sur leur « fonds Eysseric », il m'a été communiqué la liste des livres dont il est l'auteur et celle des photos possédées par les A.D. (et j'en remercie tout particulièrement Mme Ursch, la conservatrice). Parmi ces dernières, certaines, datant de 1890, étaient légendées : « objets antiques » intrigants qui appartenaient à la collection d'un certain Dr Ollivier. Ayant pu examiner ces photos, j'ai constaté qu'elles représentaient pour la plupart des parures en bronze du 1<sup>er</sup> millénaire avant notre ère. Ces objets ressemblaient à d'autres, connus et présents dans certains musées : anneaux, brassards, faucilles, pendentifs, chaînes, etc.

En recherchant les publications du Dr Ollivier j'ai trouvé qu'il était l'auteur de textes décrivant des découvertes archéologiques (1845-1870). Il faisait alors office d'anthropologue pour les nombreuses trouvailles de tombes protohistoriques, surtout situées dans la vallée de l'Ubaye. Il les avait décrites dans les « Annales des Basses-Alpes » entre autres, mais elles n'étaient illustrées, pour certaines seulement, que par des dessins.

Eysseric, lui aussi féru d'archéologie, fréquentait le Docteur Ollivier et dans les années 1890, comme il maîtrisait parfaitement sa technique photographique, son ami le Dr. Ollivier lui confia ses collections à photographe.

Que se passa-t-il ensuite ? Je viens d'apprendre d'une dame (dépositaire, par son mari - un des héritiers d'Esseyric - d'une importante série de plaques photographiques de celui-ci) que c'était elle qui avait donné aux archives ces photos, présentant moins d'intérêt à ses yeux que celles de Sisteron.

Ces photos étaient-elles connues des archéologues ? Après vérifications auprès de Pierre Coste (Musée de la vallée de l'Ubaye), de Dominique Garcia, archéologue protohistorien à

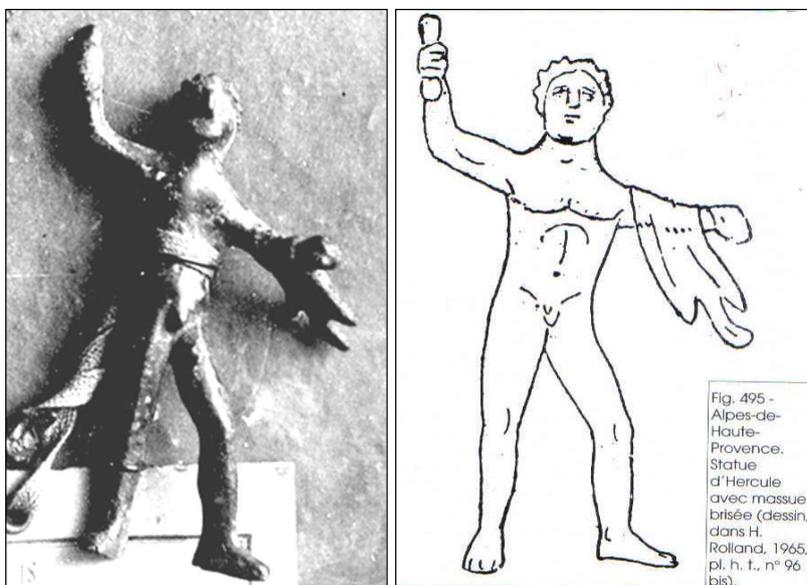
l'Université d'Aix qui a dirigé le PCR sur cette vallée, elles étaient effectivement inconnues. Probablement personne n'a pensé qu'il pouvait s'en trouver là !

Cette découverte est importante car, une grande partie de ces objets de bronze ayant disparu, il n'existait aucune documentation sur ceux-ci. Certains objets, décrits par le Dr Ollivier rendant compte des découvertes de cette époque, ont été versés dans différents musées, mais sa collection personnelle, constituée de fragments venant de différentes tombes : objets qu'on lui avait donnés ou qu'il s'était réservés et qui étaient en sa possession en 1890, n'était pas connue *de visu*. Elle est citée, plusieurs fois dans la « carte archéologique des AHP » avec mention « objet disparu »

Le Dr Ollivier avait adjoint aux objets quelques étiquettes qui vont permettre, pour certains seulement, d'en identifier la provenance. Une des premières conséquences est l'identification d'une statuette, jusqu'alors qualifiée « de provenance inconnue » et représentée uniquement par un dessin dans la carte archéologique de la Gaule (dépt. 04) et que j'ai pu reconnaître dans une de ces photos étiquetées. Nous espérons d'autres heureuses conséquences...

Un travail d'identification des objets photographiés est en cours et sera proposé, accompagné des photos d'Eysseric, à la Revue de l'Association Scientifique et Littéraire des A. H. P., en écho, 160 ans après, aux découvertes que le Dr Ollivier y a publiées.

### Jeanine Bourvéau- Ravoux



*L'étiquette de la photo porte : « Statuette d'Hercule gaulois trouvé à Lans (Hameau auprès de Jausiers, en vallée d'Ubaye) en 1851 dans la propriété de M. Caire dit Jacquard, près de l'église ».*

*Le dessin de la carte archéologique A.H.P est accompagné de la légende : « sans localisation, une statue avec massue brisée, bras gauche couvert de peau de lion etc.. » Maintenant on connaît son aspect réel et sa provenance !*

## LES LOMBARDS Maîtres – bâtisseurs de l’Aragon à la Russie

*Une causerie sur ce sujet a été donnée par Madame Christiane Poher à Forcalquier*

*Elle nous en donne ici quelques extraits*

Des Alpes jusqu’au versant sud des Pyrénées, de nombreuses petites églises de villages, souvent très primitives, des monastères prestigieux ou des cathédrales ont éclos dans les vallées alpines ou pyrénéennes aussi bien que dans des vallées prospères. L’architecture lombarde, qui est le point central de cette présentation, comporte les bases d’un style et d’un décor spéciaux qui ont fait florès au Moyen Âge, surtout en occident méridional, puis plus tard vers l’est de l’Europe : clochers carrés, arcatures aveugles, lésènes et décor en ruban plissé qui tissent un lien de parenté entre ces édifices de la « même famille », de la Méditerranée à la Volga, et sont un remarquable exemple de fidélité au modèle original. Cette rare unité permet d’identifier immédiatement ce style que l’on soit en Catalogne, en Provence, en Roumanie, en Allemagne ou en Russie, malgré les adaptations locales, et nous fait dire : voilà une église lombarde ! ou « romano-lombarde » !

Mais qui sont les Lombards ?

**UN PEU d’HISTOIRE** - En préliminaire : la légende sur l’étymologie de leur nom : Origo Gentis Longobardorum : les longues barbes, nom donné par son dieu nordique Wotan à une petite tribu « les guerriers » ; la parèdre de Wotan, Freia, inspira aux femmes de cette tribu de couper leurs cheveux pour les utiliser comme barbes postiches et – en pseudo soldats – renforcer les rangs devant la menace d’une invasion.

Au VI<sup>e</sup> siècle les Lombards s’inscrivent un peu à « l’arrière-garde » des invasions germaniques dites barbares des V<sup>e</sup> - VI<sup>e</sup> siècles. Ils sont connus des Romains : Tacite, en -98, les cite dans son ouvrage *Germania* ; ils *auraient* une origine nordique mais ceci est très controversé ; ils *auraient* quitté la Scandinavie sous la conduite de deux chefs frères, Ibor et Agio. Au I<sup>er</sup> siècle on les trouve établis sur le cours inférieur de l’Elbe où ils devront faire face à l’empereur Tibère ; au II<sup>e</sup> siècle, ils gagnent le cours moyen du Danube, s’installent en Pannonie (Hongrie) pour plusieurs siècles. Vers la fin du Ve s. par un traité de Justinien ils deviennent des « fédérés de Rome » et on en trouvera – avant même leur conquête de la péninsule - comme mercenaires dans les armées romaines, à partir de 551, contre les Ostrogoths du roi Théodoric au nord de la péninsule.

Après des épisodes (trop compliqués pour être énumérés) d’alliances avec les Avars et quelques bandes saxonnes, leur véritable conquête commence en 568 par le nord de la péninsule italienne. Avec leurs bandes « alliées », ils sont plus de 200.000 sous la conduite de leur roi Alboin, ils arrivent par les montagnes en franchissant la frontière au Frioul (entre Venise et l’Autriche, à l’est des Dolomites) et se déploient vers la plaine du Pô. La région est protégée par de nombreux ouvrages défensifs et forteresses romano-byzantines, d’où de nombreux sièges longs et difficiles. Les habitants se réfugient vers la Vénétie ou vers la côte ligure. Finalement les Lombards s’emparent de la ville de Pavie en 572 (dont ils feront leur deuxième capitale au VII<sup>e</sup> s.) où le roi Alboin sera assassiné, ainsi que son successeur Cleph en 574. Des bandes font scission, combattant pour leur propre compte, s’infiltrèrent au sud dans les Apennins, et encore plus au sud, mais bien plus tard, jusqu’au Bénévent (proche de Naples) et à l’ouest vers la Provence où les Francs les arrêteront.

Les Lombards vont supprimer pendant dix ans la « royauté » établie au début – bien aléatoire - et obéir alors à trente-cinq « ducs », qui ne sont que des chefs de bandes qui mettent la péninsule à feu et à sang. Finalement la royauté sera rétablie en désignant des « ducs » comme rois. Sur le plan religieux au début du VII<sup>e</sup> s. le christianisme romain va s’imposer difficilement. À la fin du VII<sup>e</sup> s., le royaume lombard est assez instable : entre 660

et 705, six rois sont assassinés, plusieurs retournent à l'arianisme, doctrine hérétique. La royauté comptera vingt-huit rois.

Aux VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. la menace des Lombards va susciter des délicatesses diplomatiques pour les Francs qui ont arrêté leur avance mais ne minimisent pas la menace que ces nouveaux venus représentent sur leur frontière de l'Est : le Rhin.

Au point de vue du territoire, ce royaume occupe plus ou moins la place du royaume ostrogoth de l'Italie du nord (celui de Théodoric). En fait, pendant les deux siècles de leur autorité en Italie, ils étendront peu leur royaume ; c'est surtout leur influence qui ira bien au-delà : au nord jusqu'aux sources du Rhône, au nord-est jusqu'au Frioul – leur porte d'entrée initiale – et, à l'est, vers l'Istrie et la côte dalmate; à l'ouest jusqu'à nos trois départements alpins ; et bien entendu la plaine du Pô.

Ne fait pas partie de ce royaume l'Exarchat de Ravenne (bastion occidental de Byzance) et Rome – qui depuis 476, c'est à dire à peine un siècle – n'est plus grand chose ; ces deux villes sont reliées par un cordon routier oblique N.E. / S.O. qui partage l'Italie en deux et rend très difficile toute communication et toute assistance militaire entre les possessions du nord et le sud. Est épargné aussi, dans le sud, et ceci jusqu'au VIII<sup>e</sup> s., le duché de Bénévent qui se voudra plus tard – après la chute du royaume lombard – son héritier, jusqu'à la conquête normande au XI<sup>e</sup> s. Pépin le Bref, élu roi franc à Soissons en 751, n'aura pas trop de mal à écraser le roi lombard Aistulf en deux campagnes (754 & 756) et leur dernier roi, Didier, mourra cloîtré en 757. Charlemagne mettra fin en 774 à ce royaume qui aura duré à peine deux siècles. A noter qu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle la Lombardie fera partie du Saint Empire Germanique ce qui favorisera la diffusion de ce style particulier.

Voici brossée en très grandes lignes une introduction historique donnant quelques points de repère afin de suivre l'évolution de leur style.

Une région est restée marquée par ces Lombards dans sa toponymie : la Lombardie, la longue « plaine lombarde », haute vallée du Pô, et aussi par des noms de lieux aux racines germaniques : par exemple, le suffixe engo (ing = fils) dans Marengo. Leur langue germanique semble avoir été uniquement parlée jusqu'au début du VIII<sup>e</sup> s. Elle disparaît avec la chute du royaume au IX<sup>e</sup> s. Son étude est encore au stade de la recherche.

Le souvenir des Lombards reste aussi inscrit dans « la ligue lombarde », parti politique bien connu ; à côté de Saint-Etienne de Tinée, le col de la Lombarde ainsi que le vent d'Est qui souffle au Mont-Cenis « la lombarde », conservent le souvenir de ces envahisseurs.

**Le contexte social et politique :** Les Lombards qui ont connu avant leur arrivée en Italie une vie plutôt nomade, vont trouver dans la vallée du Pô une terre fertile qui va leur permettre de se « poser » et d'imposer leur puissance en se fixant une capitale ; après leur première organisation en duchés (qui donnera « duce »), en 584 un de leurs ducs élu, Authari, va mettre de l'ordre dans ces tribus de pillards, se faire donner par les autres « ducs » la moitié de leurs biens et restaurer la royauté ; son fils Agilulf choisira pour sa cour la ville de Milan. Ce sont ces deux rois qui ont véritablement installé le « royaume lombard » en Italie du nord. Agilulf y régnera de 590 à 615. Sa vie nous est bien connue grâce à la correspondance en latin qu'il a échangée avec le pape Grégoire le Grand (pape de 590 à 604). Il épousera une princesse bavaroise catholique, Théodolinde. Le roi se convertira au catholicisme en 607 (un siècle après Clovis) ce qui entraînera la conversion de tout le peuple.

L'empereur de Byzance Nicéphore Phocas reconnaît le nouvel État et son souverain. Agilulf étend le royaume en Emilie, assiège Rome et tente de mettre au pas les « ducs ». Rome ne tombera pas. Le pape Grégoire écrit que s'il avait voulu être « *homme de guerre et non homme de Dieu, aujourd'hui, les Lombards n'auraient plus ni rois, ni ducs, ni comtes. Ils seraient divisés et en plein désordre; mais parce que je crains Dieu, j'ai horreur de me mêler au meurtre d'un homme* ». L'arrivée des Lombards n'arrangera rien ; voici ce qu'en écrit le

pape Grégoire Ier le Grand à la charnière des VI<sup>e</sup> - VII<sup>e</sup> siècles : « *J'ai vu de mes propres yeux les Romains attachés comme des chiens, la corde au cou, on les menait en Gaule pour les vendre... Partout des deuils, partout des pleurs, villes détruites... terres réduites au désert* ». Il précise qu'on verse de l'argent aux Lombards pour arrêter leur marche et obtenir des trêves ; quant aux captifs, ces brigands de Lombards exigent des rançons si fortes que beaucoup attendent en vain leur libération.

Au VII<sup>e</sup> s. la cour et le palais sous le roi Ariobald vont quitter Milan en 626 et se déplacer vers le sud à Pavie, qui supplantera Milan, Monza et Vérone. Malgré la conversion au catholicisme, quelques rois retournent à l'arianisme dans le courant de ce siècle et certains des envahisseurs lombards n'ayant pas suivi la conversion d'Agilulf, sont restés ariens et donc hérétiques, il était fatal que la lutte du Saint-Siège contre eux prît l'aspect d'une guerre sainte.

A noter que l'apogée de l'expansion lombarde coïncide avec les débuts de l'invasion arabe, au Proche-Orient d'abord : Damas tombe en 635, Jérusalem en 638 et plus tard en Afrique, Carthage sera prise en 698.

La menace sur Rome pèsera de plus en plus : deux attaques auront lieu en 728 et 742 ; Rome se défend de moins en moins bien, c'est une ville très affaiblie démographiquement, économiquement et politiquement depuis les invasions des Huns.

Au VII<sup>e</sup> s. il faut citer les rois importants Rothari et Aribert (653-660) : Gênes et la Ligurie vont tomber aux mains des Lombards. C'est de cette époque que date le *Codex lombard*, code de lois et coutumes écrit entre 636 et 652 par le roi Rothari (ex-duc de Brescia). Il y avait eu les codes des empereurs byzantins : Théodose et surtout celui de Justinien. Le *Codex lombard*, aussi héritier des usages irlandais par Saint Colomban (fondateur du monastère de Bobbio) est à l'origine des coutumiers du moyen âge. Ces *Leges lombardorum* vont coexister avec le droit romain tant que les Lombards détiendront les pouvoirs politiques et militaires et que les « Italiens » (Ravenne, Rome et le sud) n'auront que les pouvoirs administratifs et religieux, ce qui est bien la preuve que le pays est coupé en deux. Autre conséquence du *Codex Lombard* : il inspirera au IX<sup>e</sup> s. le *Codex Regularum* de Benoît d'Aniane. Tous ces *Codex* finiront par trouver une réelle unité de pensée théologique et spirituelle qui se manifestera au Concile d'Aix-la-Chapelle de 817 où Louis le Pieux décrètera l'unification des règles monastiques sur celle de Saint-Benoît du Mont Cassin.

Le côté social du *Codex lombard* est **très original en ce qui concerne le statut de la femme** : son chapitre 204 stipule que toute femme doit vivre sous le *mundium* d'un seul homme, qu'il soit son père, son frère, son mari ou son fils : c'est à dire passer par leur autorisation pour toute action juridique et d'héritage. À part cela, la femme est libre ! À son mariage, après la nuit de noces, son mari lui offre la « *Morgengabe* » (don du matin) qui, à partir du VIII<sup>e</sup> s. la fait copropriétaire, en indivis, du quart des biens de son mari. Elle reste en possession de sa dot et des cadeaux faits par son mari. Pour l'époque, la femme lombarde est donc puissante (malgré sa dépendance) puisqu'elle peut amputer une bonne part du patrimoine de son mari – entre autres.

Au début du VIII<sup>e</sup> s. le roi lombard Liutprand - mécène des arts et des lettres - attaque l'Exarchat de Ravenne en prenant Rimini et Ancône. Cette attaque est donc une menace contre Byzance qui, en pleine crise avec la « querelle des iconoclastes » (ou guerre des images), n'intervient pas du tout et c'est sous le roi Aïstulf que disparaîtra en 751 cette « antenne » byzantine, avant qu'il ne s'attaque à Rome. Ce succès sera éphémère car le pape Etienne II appellera au secours Pépin le Bref qui, en deux campagnes (754/756) écrasera Aïstulf. Ceci sonnera le déclin politique des Lombards jusqu'à leur dernier roi Didier, ex-duc de Toscane, mort en 756.

Parenthèse originale : Pépin le Bref attribuera au Saint-Siège certains territoires repris aux Lombards ; c'est là l'origine des «Etats pontificaux» et le roi Franc établira avec le Saint Siège une **alliance permanente** de défense de ces Etats qui va provoquer en 1859 - 1860 l'intervention de Napoléon III et des troupes françaises à la demande de Cavour.

En 768 le pape Etienne III écrivit aux deux successeurs de Pépin le Bref – Charlemagne et son frère Carloman – pour leur annoncer que le roi Didier – le dernier roi lombard – avait exprimé le souhait avant sa mort de donner sa fille en mariage à l'un d'eux ; en fait Charlemagne épousera bien une fille de Didier qu'il répudiera peu après, devant l'hostilité des Francs qui n'avaient pas de mots assez durs pour qualifier cette union de « crime diabolique » de « souillure de l'illustre peuple franc » par « ce peuple repoussant des Lombards... qui ne peut produire que des lépreux... ».

Ainsi, c'est la dynastie des Carolingiens qui a mis fin au royaume lombard entre 774 et 776. Charlemagne considérera comme un acte politique très important de **ceindre la couronne lombarde**. (De même que Napoléon, qui comme roi d'Italie en 1806 dira de cette couronne « Dieu me la donne, gare à qui la touche ! »)

Un seul duché a résisté au sud à l'écart : le Bénévent qui se considérera *alors* comme l'héritier du royaume lombard et s'élèvera en principauté. Il restera assez proche de Byzance sur le plan culturel et artistique, et demeurera indépendant jusqu'à la conquête normande du royaume de Naples au XI<sup>e</sup> s ; le Bénévent passera alors sous la suzeraineté du pape.

**Le contexte religieux et culturel :** Comme tous les Goths, Francs, Burgondes, etc., les Lombards sont à leur arrivée païens ou ariens (doctrine du prêtre Arius d'Alexandrie « hérétique » fin II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., condamnée au concile de Nicée en 325 car prétendant que Jésus n'est que de naissance humaine, ni éternel ni de génération divine, qu'il n'est pas égal à Dieu mais le fils subordonné au Père). Au début du VII<sup>e</sup> s. nous avons vu qu'ils se sont convertis au catholicisme sous l'influence de la reine catholique Théodolinde ce qui n'empêchera pas quelques retours passagers à l'hérésie.

Deux sites importants sont à signaler aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. : Monza à côté de leur première capitale et Monte Cassino.

**1/ Monza** est un site très important ; les fouilles du palais de Théodolinde y ont révélé une collection unique d'« ampoules », petites « gourdes » plates, le plus souvent en terre cuite mais ici en métal embouti ou repoussé, ornées de motifs ou symboles chrétiens, que l'on rapportait des pèlerinages, emplies d'huiles saintes recueillies sur les reliques des saints ou rapportées de Terre Sainte ; elles étaient chargées de forces ou de vertus spirituelles ou thaumaturgiques ; sur une de ces ampoules de Monza, au-dessus d'une croix, est représenté le visage du Christ. C'est une des premières figurations connues – si ce n'est la plus ancienne – de l'effigie du Christ *associée* à la croix (qui était restée un objet d'abomination) ; il est coiffé du *camelaucum* (sorte de calotte) coiffure des empereurs byzantins des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. d'origine syrienne. Ceci semble vouloir affirmer que le Christ est bien le véritable chef du monde connu, et non pas l'empereur de Byzance malgré la puissance de son empire.

**2/ Au Mont Cassin** – dans la montagne, à égale distance de Rome et de Naples - le moine Benoît de Nursie fonde un monastère en 530, et meurt 20 ans avant l'invasion des Lombards. Lors de leur avancée vers le sud, dans les Apennins et malgré le cordon partageant la péninsule, les Lombards atteignent le monastère et le détruisent vers 580. Les moines s'enfuient vers Rome d'abord, puis bien au-delà sur les conseils d'un des leurs, le futur pape Grégoire le Grand (né en 540, moine bénédictin au Mont Cassin, pape de 590 à 604). Il engagera ses « frères en la foi » à gagner l'Irlande et la Grande Bretagne. Ainsi c'est grâce à l'intolérance religieuse des Lombards que l'ordre bénédictin, premier ordre monastique européen, va connaître une expansion immense !

C'est aussi Grégoire le Grand qui obligea les Lombards à réparer les désastres et les ruines qu'ils avaient infligés à l'Italie et à ses monuments religieux, dont le célèbre Mont Cassin (qui sera agrandi au Moyen Âge, puis de nouveau ravagé lors de la bataille de Monte Cassino, au cours de la Campagne d'Italie de la Seconde Guerre mondiale, et reconstruit pour la troisième fois au XXe s.). Le pape les engagera à aller, plus loin en Europe, porter leur science de bâtisseurs ce qui favorisera ainsi la diffusion de leur style et peut-être aussi écartera quelques éléments indésirables... Cependant on constate que la chute de Rome a ouvert des postes élevés, dans le clergé, à nombre de Lombards, après leur conversion. Le roi Raths finira ses jours moine au mont Cassin.

L'historien et poète latin Paul Diacre est un personnage qui a marqué son temps ; né au Frioul vers 740 il a écrit l'histoire des Lombards depuis leur sortie des « Pays du Nord » jusqu'à la mort de Liutprand (712) dans *De gestis longobardorum* le seul document de référence qui nous soit parvenu sur ce peuple. Il a d'abord vécu à la cour du dernier roi lombard Didier comme secrétaire puis fut appelé à la cour de Charlemagne (roi des Francs depuis 768) qui avait réuni poètes, théologiens, historiens et savants en une sorte d'académie savante. Paul Diacre ne semble pas avoir eu les Lombards en grande estime. Il écrit : « Beaucoup de nobles Romains furent victimes de leur cupidité, d'autres se virent réduits à leur payer le tiers de ce qu'ils possédaient, les églises furent pillées, les prêtres massacrés, les villes saccagées, la population détruite ». Outre cette histoire de Lombards, le nom de Paul Diacre est attaché à un recueil d'homélies composées à la demande de Charlemagne. Ce savant et théologien a fini ses jours comme moine au prestigieux monastère du mont Cassin reconstruit par les bâtisseurs lombards.

## L'ART LOMBARDE

### L'Architecture :

Le terme de *magistri comacini* désigne les maîtres d'œuvres jusqu'au IXe s. (maîtres-bâtisseurs). Il y a deux origines possibles pour ce mot *comacini* : soit de *macina* = échafaudage ; soit la ville de Côme, ville libre lombarde en rivalité avec Milan, car on les trouve aussi mentionnés « maîtres comasques ». Leur nouveau titre sera à partir du IXe s. « *magister marmorarius* » peut être en raison des nombreuses carrières de marbre en Italie. On trouve dans le *Codex* des Lombards tout un code de règles spéciales consacrées aux corporations de constructeurs et aux professions du bâtiment avec des détails très précis : par exemple le nombre de tuiles plates ou *taegulae*, 15 tuiles pour 20 pieds carrés, et sur la construction des voûtes, arcs, fours, puits, colonnettes et arcatures, revêtements de marbre, etc. Ces deux rois – les plus mécènes de tous - ont particulièrement développé les reconstructions dans tout le royaume par ces « maîtres comasques ». Est-ce par les reconstructions de tout ce qu'ils avaient détruit que les Lombards devinrent des spécialistes en architecture, des maîtres de l'art de la pierre ? Ou bien ont-ils acquis leur savoir au cours de leurs longues marches dans des pays différents ? Le grand historien d'art catalan Puig i Cadafalch estime qu'ils sont arrivés riches de connaissances glanées au cours de leurs pérégrinations, dont des éléments du Proche Orient.

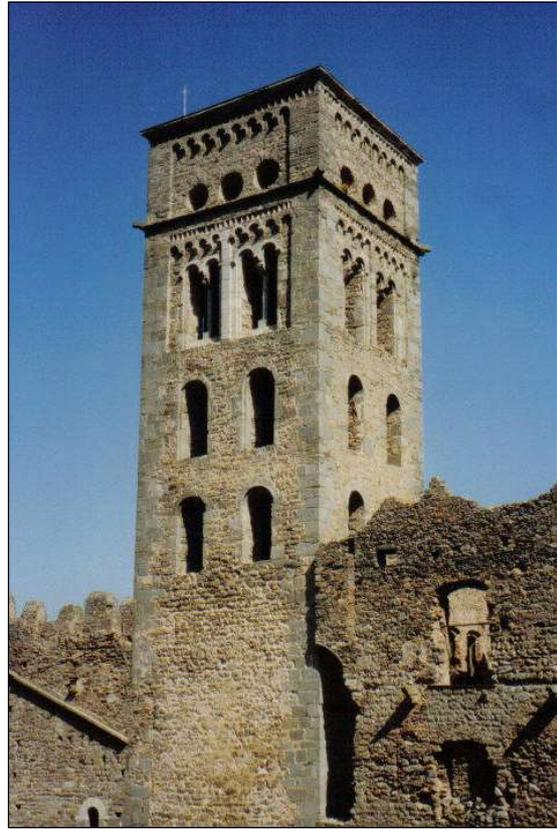
Pour ce que j'ai pu constater « le style lombard » est présent, sporadiquement mais de façon continue, de l'Aragon à la Russie puisque ce sont des maçons de Lombardie qui, à la demande d'Ivan le Terrible, vont construire le mur d'enceinte de la Place Rouge à Moscou au XVIe s. où l'on reconnaît bien les « merlons » italiens qui le couronnent, comme on les trouve à Bologne et à Vérone. Mais il est fort possible qu'on trouve aussi du « style lombard » dans d'autres directions... que je ne connais pas.

Les éléments d'architecture les plus primitifs qui nous soient parvenus sont :

**-La nef unique** qui héritera très vite du plan basilical romain à trois nefs.



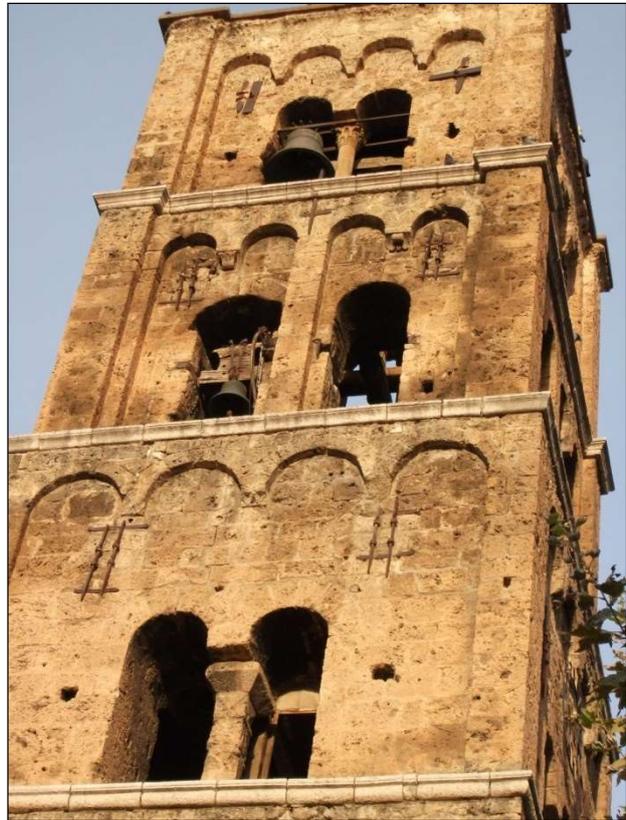
*fig.1 : Cathédrale de Gerone, Catalogne*



*fig.2 : Monastère San Pedro de Rosas, Catalogne*



*fig.3 : Notre-Dame du Bourg, Digne, A.H.P.*



*fig.4 : Moustiers-Sainte-Marie, A.H.P.*

**-Les colonnes sans bases**, par exemple en A.H.P. à Volonne (dont Guy Barruol, auteur de « Provence Romane » (Zodiaque) a écrit : «*Il est très vraisemblable que Saint-Martin ait été construite par des maçons lombards, les ancêtres des artisans qui pendant tout le Moyen Âge et jusqu'à une époque relativement récente œuvrèrent en Haute-Provence comme maçons ou tailleurs de pierre* »

**-Les chapiteaux trapézoïdaux**, sans base ni tailloir, au relief plat ; les motifs plus gravés que sculptés sont végétaux ou géométriques (église de Crévoux, Hautes-Alpes).

Ces trois éléments connaîtront d'importantes évolutions jusqu'au XIIe siècle :

- A l'unique nef s'ajouteront **deux bas-côtés** et entre les nefs apparaissent **les grands arcs** soutenus par des **piliers, simples** au début **puis cruciformes**, avec des **colonnes engagées ou adossées sur les quatre faces**. On verra aussi l'**alternance d'un fort pilier et d'une colonne**. L'association de ces deux formes se compliquera jusqu'à élever des piliers composites très hauts et massifs à la croisée du transept, d'une forte résistance quand il faudra soutenir des voûtes en pierres (et non des toits charpentés comme au tout début) et des coupes.

**-Les demi-colonnes** (ou bien les **piliers très plats**) qui deviendront les **lésènes**, plaquées aux murs intérieurs de la nef, que les Lombards ont retenu de l'influence syrienne.

**-Les chapiteaux**, d'abord ornés de **reliefs plats**, évolueront vers le **haut relief** avec aux angles des oiseaux affrontés (Saint-Martin du Canigou), des personnages ou animaux stylisés qui rappellent l'Orient.

**Les cinq caractéristiques des églises de style lombard** sont : les clochers, les chevets, le ruban plissé, les arcatures aveugles et les lésènes (les deux dernières assemblées formant les bandes lombardes).

**Les clochers** : De l'Italie à l'Espagne, la première caractéristique c'est le haut clocher sur plan carré, percé de fenêtres étroites rythmées de une à cinq ou six (rare) sur plusieurs étages. Les quatre faces peuvent ne pas être identiques ; elles comportent le plus souvent, en harmonie avec les fenêtres, des **arcatures aveugles portées ou pas par des lésènes** et souvent soulignées du typique motif en « **dents de scie** » ou mieux « **ruban plissé** » (*voir ci-dessous*).

Ces clochers, peuvent être trapus ou élancés, épais ou fins, imposants pour les grands monastères ou les cathédrales de prestige, ou modestes. Ils sont généralement adossés à l'église, mais pour les petites églises en schiste des montagnes catalanes peuvent être séparés comme un campanile. Quelques exemples sont figurés ici : en Catalogne à la Cathédrale de Gerone (*fig.1*), et à San Pedro de Rosas (*fig.2*) ; en Haute-Provence à N.D. du Bourg à Digne (*fig.3*) et à Moustiers-Sainte-Marie (*fig.4*).

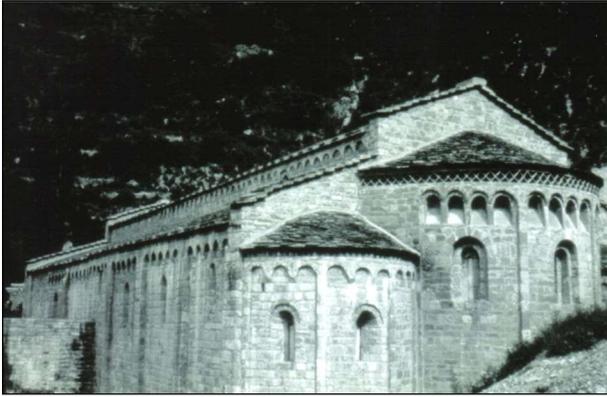
Tous ces clochers sont de la même famille, chacun avec ses particularités. On pourrait en citer de nombreux autres parmi lesquels :

En Catalogne : Erill La Val, Saint Clément de Tahull, Pomposa qui a six étages de fenêtres, enfin le beau clocher de Santa Eugenia de Berga qui réunit les quatre éléments caractéristiques.

En Andorre : Santa Coloma qui a la particularité d'avoir des angles arrondis.

En Roussillon : la magnifique cathédrale d'Elne, Corneilla-de-Conflent et Coustouges ; les célèbres monastères de Saint-Michel de Cuxa, et Saint-Martin du Canigou.

Dans nos trois départements alpins qui firent partie dès le début du Royaume Lombard et en Provence, les clochers lombards sont fréquents : Saint-Symphorien de Buoux, les Orres, Crévoux H.A, et dans les Alpes Maritimes : Breil-sur-Roya et Saorge, et le plus vieux de tous : Saint-Jean, le plus ancien du comté de Nice, et dans les Bouches-du-Rhône à Saint-Trophime d'Arles.



*fig.5 : Abbaye d'Obarra, Aragon*



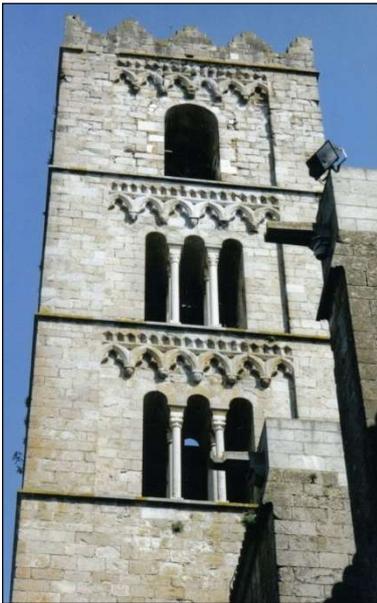
*fig.6 : Saint-Guilhem le Désert*



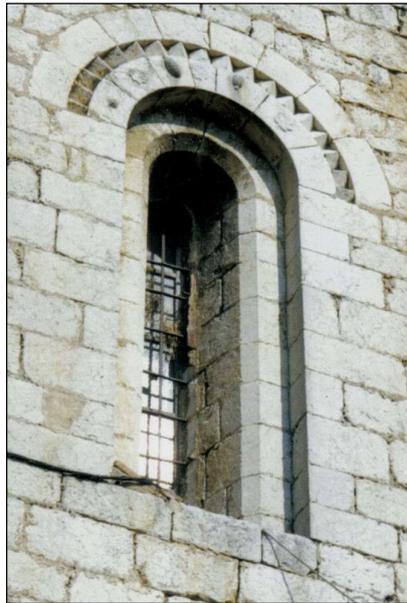
*fig.7 : Église de Bellecaire, Catalogne*



*fig.8 : Cathédrale d'Embrun, Hautes-Alpes*



*Rubans plissés en Catalogne :  
fig.9 : Castillo de Ampurias*



*fig.10 : El Far d'Amporda*



*fig.11 : San Pedro de Rosas*

Ce foisonnement étonnant, au nord de l'Espagne et dans les vallées reculées des Pyrénées catalanes ou françaises, est né de la « Reconquista » chrétienne, entreprise dès le Xe s. et favorisée par l'abbé Oliba, abbé de Saint-Michel de Cuxa (en 1008 où il mourra en 1046), moine puis abbé de Ripoll et, en 1017, évêque de Vic d'Ausona. C'est une des figures marquantes de son temps, promoteur de la Trêve de Dieu (1020/1027) qui contribua à l'unité du monde chrétien alors confronté à l'Islam. On lui doit l'introduction de l'architecture lombarde à Saint-Michel de Cuxa et à Ripoll, architecture qui devait s'implanter solidement par la suite jusqu'à former début XIe s. une véritable école catalane.

G. Duby dans « *L'adolescence de la chrétienté occidentale* » (A.M.G.) cite des foyers de haute culture spirituelle en Bavière, Souabe, à Reichenau, Saint-Gall et Fulda ; il précise au sujet de la Catalogne : « Les abbés de Cuxa, Saint-Martin du Canigou, Ripoll comptaient alors parmi les plus ouverts de tous les hommes d'intelligence. Ils connaissaient le calcul mieux que tout autre et sans doute étaient-ils mieux placés pour recevoir l'écho des expériences orientales... Les procédés qu'ils expérimentaient se répandirent le long des voies du commerce et de pèlerinage, en Provence, en Toulousain, vers Tours et la Bourgogne ; Cluny ainsi que d'autres abbayes comme Saint-Victor de Marseille, qui avaient des possessions en Italie, contribuèrent à diffuser cet art exercé par de véritables ateliers ambulants.

## Les chevets

Les plus primitifs (Xe-XIe s.) sont plats (Santa Coloma), puis à pans (Saint-Sauveur de Manosque), et l'abside semi-circulaire devient la règle à partir du XIIe s.

Ils sont soit uniques soit à absidioles latérales pour les églises à trois nefs. Il existe quelques rares exemples de plan tréflé comme à Saint-Martin-de-Londres dans l'Hérault, à nef unique avec ses deux « faux transepts ».

Aux chevets, on retrouvera le plus souvent, les décors décrits ci-après (en Catalogne Santa-Maria et Saint-Clément de Tahüll, Barruera, Sorpe...). Trois chevets sont étonnamment semblables : En Aragon au monastère bénédictin d'Obarra (1077) (*fig.5*), dans l'Hérault celui de Saint-Guilhem-le-Désert (1076) (*fig.6*) et à Bellecaire (*fig.7*) en Catalogne où les arcatures aussi sont profondes.

On connaît plusieurs exemples d'autres chevets très hauts, rythmés de lésènes plates, hautes et étroites, descendant des arcatures aveugles jusqu'au sol, par exemple à Sant-Pere d'Urgell, à Roda de Isabena (en Aragon, proche d'Obarra) et à Saint-Donnat de Zadar sur la côte dalmate.

## Le ruban plissé, dents de scie (ou en dents d'engrenage) (*en catalan : esquinillas*).

« Ruban plissé » est le terme adopté par Régine Pernoud et Marie-Madeleine Davy dans leur ouvrage « Clefs de l'art roman » (Ed. Berg International) refusant le terme « dents d'engrenage ». Il semble que cette suite de petites pierres ou de briques (dans les pays pauvres en pierre) posées en angles saillants pour accrocher la lumière et alléger l'architecture soit une création des Lombards ; on en trouve aux clochers, parfois avec un jeu de mélange de couleurs de pierres et briques, aux chevets, soit autour des fenêtres, soit horizontalement le long des murs extérieurs sous le débord du toit. Par exemple au chevet de la cathédrale d'Embrun courant tout du long de l'abside au dessus d'une double rangée d'arcatures (*fig.8*), ou en Catalogne à Castillo de Ampurias (*fig.9*), au Far d'Empurda autour d'une ouverture (*fig.10*), à San Pedro de Roda (*fig.11*), à Saint-Guilhem-le-Désert et à l'intérieur de l'abside de la cathédrale de Maguelonne tout au long de la courbe au-dessus des fenêtres.

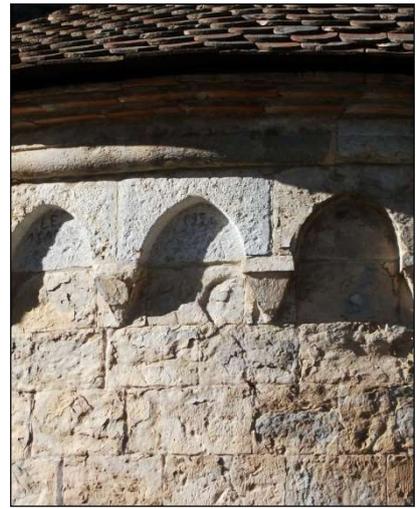
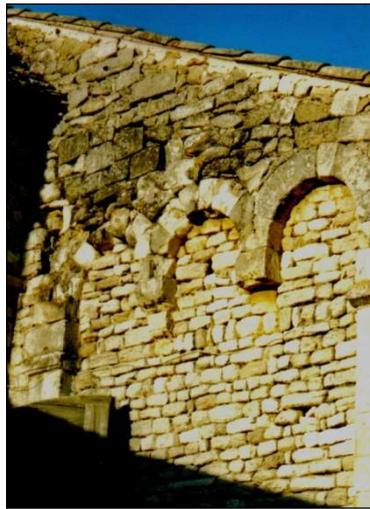
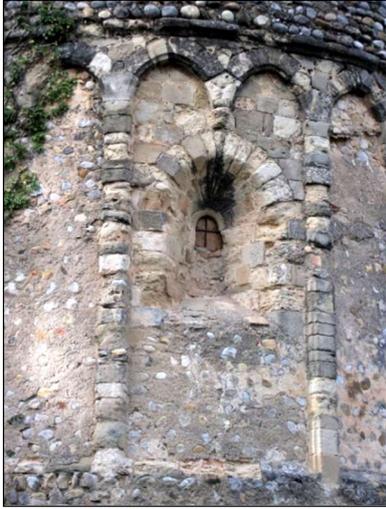


fig.13 : Chevet, Entrevennes, A.H.P. fig.14 : Saint-Eusèbe, Saignon, Vaucluse. fig.15 : Absidiole Senez, A.H.P.  
(fig.13 et 14) Jacques Thirion précise que les moellons disposés tangentiellement à l'arc qu'ils forment est la marque du premier âge roman.

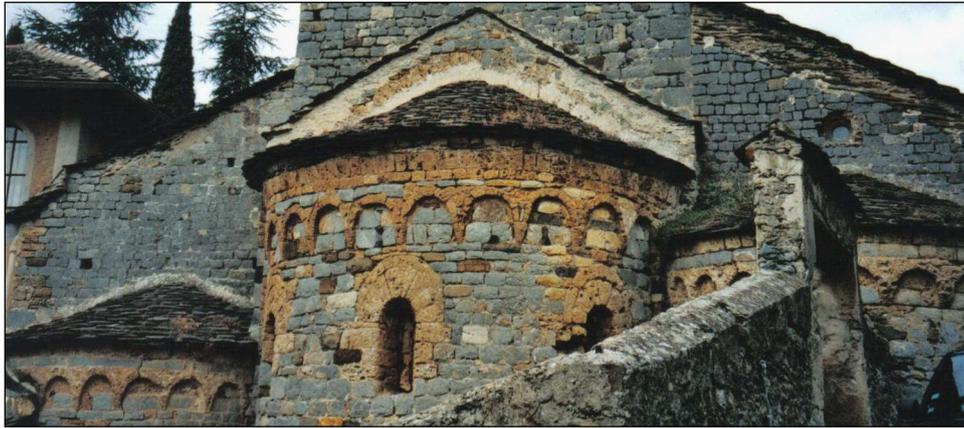
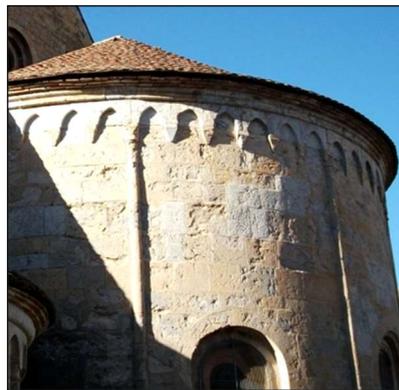
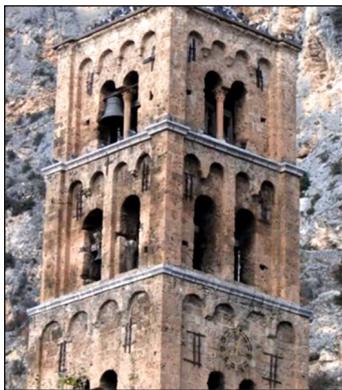


fig.16 : La Madona del Poggio à Saorge, Alpes Maritimes. XIe s. remanié.  
Les mêmes moellons ainsi que les ouvertures avec arc plus épais au sommet sont typiques de l'art lombard de même que la composition du chevet à trois absides.



Lesènes à Moustiers (fig.17) seulement au 2<sup>e</sup> niveau du clocher. A Senez (fig.18) au chevet, colonnes adossées surmontées de chapiteaux, même formule mais plus simple qu'à Embrun (fig.19)

### **Les arcatures aveugles et les lésènes formant les « bandes lombardes ».**

C'est un décor de faible relief, composé d'**arcatures pleines ou sans ouverture**, rythmées par deux ou trois (ou plus), reposant généralement sur des **lésènes**, pilastres plats verticaux, surtout décoratives mais qui, du fait qu'elles reçoivent les arcatures, semblent contribuer à la solidité de l'édifice. Elles peuvent être remplacées par des **demi-colonnes engagées**. On trouve ces arcatures le plus souvent **aux chevets**, comme à Entrevennes (A.H.P) (*fig.13*), à Saint-Eusèbe de Saignon (*fig.14*), à la cathédrale de Senez (*fig.15*), à N.-D. del Poggio à Saorge (*fig.16*).

Quelques exemples de lésènes au clocher de Moustiers-Sainte-Marie (*fig.17*), ou de colonnes engagées aux chevets des cathédrales de Senez (*fig. 18*) et d'Embrun (*fig.19*).

Les bandes lombardes décorent encore quelquefois les **murs gouttereaux** (murs extérieurs latéraux) de la nef qui sont alors décorés sur toute leur longueur d'une suite rythmée d'arcatures aveugles et lésènes : comme à Saint-Guilhem, à Obarra, ou encore à la cathédrale de la Seu de Urgell ainsi qu'à celle de Die.

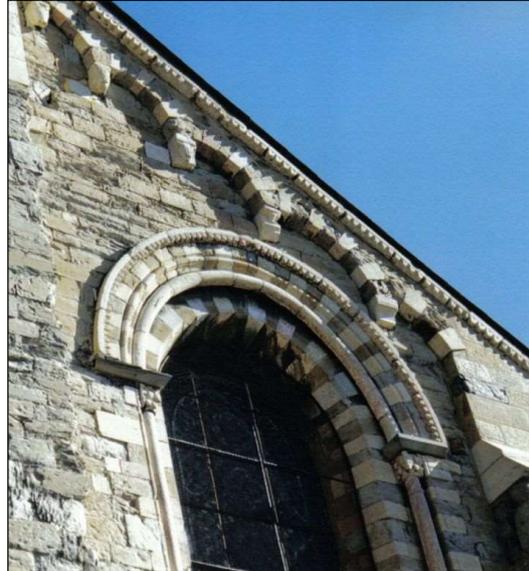
**Les façades ouest :** Elles sont en général plates et peu décorées. On en montre ici deux exemples à Crévoux (*fig.20*) et à la cathédrale d'Embrun (*fig.21*) ; Cependant trois exemples exceptionnels sont à citer, présentant un même **décor unique et identique** : un arc en « ruban plissé » incrusté en courbe au-dessus de la porte dans une façade nue et sans autre décor. Si deux de ces églises sont dans des régions proches de nous : à Monastir del Camp (Catalogne) et à Saint-Guilhem-le-Désert (*fig.22*), la troisième se trouve en Russie à Novgorod à l'église Sainte Paraskeva (*fig.23*), construite en partie en briques (faute de pierre dans la taïga). Preuve que les maîtres-bâisseurs lombards circulaient avec leurs « carnets », appelés d'un chantier à l'autre. Apparemment les distances n'étaient pas un obstacle. La parenté de style sur des édifices aussi éloignés est tout de même surprenante.

**Les porches d'entrée :** Certains sont exceptionnels, encadrés de lions stylophores comme celui (détruit) de N.D. du Bourg à Digne, celui de Guillestre (*fig.24*), au porche nord de la cathédrale d'Embrun (*fig.25*) avec aussi des Atlantes (*fig.26*), et celui du prieuré de Pérouse en Toscane qui est sur le même modèle : rares exemples de sculpture lombarde en haut relief.

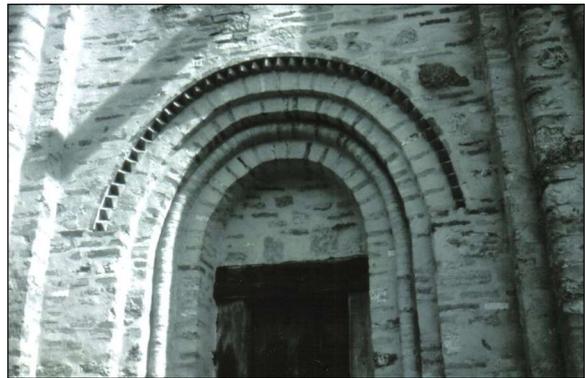
« Les églises romanes des Pyrénées sont pour la plupart des édifices petits, sombres et rudes, cachés dans les profonds replis ou perchés sur les rebords de la haute montagne, de frustes constructions de schistes irréguliers... » (Pyrénées romanes, Ed. Zodiaque). Dans les Pyrénées la géologie impose un mélange de schistes, granit et calcaires, il ne faut pas s'attendre à des constructions en belle pierre de taille. Voilà pour les éléments primitifs et leur évolution.

Au début du XXe s. Puig y Cadafalch, écrit que depuis le IXe s. les maçons lombards étaient réputés et ont diffusé un certain type d'*architecture* : petites églises à nef unique, sans transept, à abside droite d'abord puis en « cul de four » (l'église inférieure de Saint-Martin du Canigou 1009, Ripoll 1032, Obarra 1077). Il nomme « **art pré-roman** » cet art attaché à ces maçons lombards comportant ces éléments d'architecture : clocher, nef, chevet, abside et colonnes - plus que ceux du *décor* architectural - arcatures aveugles, lésènes (ou bandes lombardes), ruban plissé qui font pourtant partie du « bâti ». C'est lui qui le premier, à la faveur de ses études approfondies entreprises sur les églises « romanes » de Catalogne, a compris et défini qu'elles étaient les œuvres des « bâtisseurs lombards ».

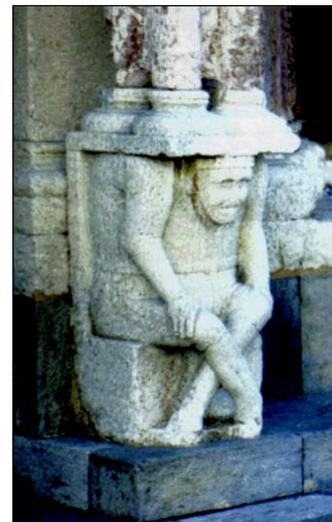
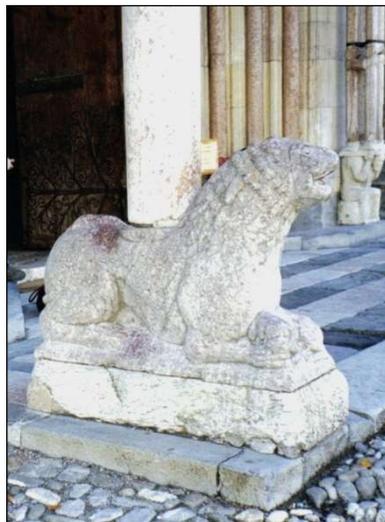
L'appellation « style lombard » ou « style romano-lombard » réunissant toutes les caractéristiques de leur art, architecture et décor, telle qu'elle est entendue aujourd'hui, n'apparaît pas en France en Histoire de l'Art avant la deuxième moitié du XXe s. (alors que les Allemands l'utilisent dans des publications dès 1933, et que les Italiens réunissent en 1951 un Congrès international des Lombards).



*Clocher et façade Ouest avec arcatures à Crévoux (fig.20), de même qu'à Embrun (fig.21) où l'on note la dichromie de certains édifices lombards.*



*Portails de Saint-Guilhem-le-Désert (fig.22) et de Sainte Paraskeva à Novorod Russie (fig.23) pratiquement identiques avec leurs rubans plissés.*



*Les porches à colonnes avec lions stylophores (qui portent des colonnes) : À Guillestre (fig.24), à Embrun (fig.25) orné aussi d'un Atlante adossé à la façade (fig.26).*

L'architecture romane - c'est unanimement reconnu maintenant - est la continuation de l'architecture lombarde ; elle évoluera et s'exprimera en diverses « versions » ; par exemple le clocher, à l'origine séparé à la mode des campaniles italiens, sera intégré à l'édifice ; les chevets plats seront abandonnés au profit des absides semi-circulaires, de même pour la nef unique qui s'adjoindra des bas-côtés. Ce qui restera aussi dans l'art roman comme marque du style lombard ce sont les éléments du décor : arcatures, lésènes, ruban plissé... qui font partie de l'architecture romano-lombarde

### La sculpture lombarde

Elle est peu traitée dans l'histoire de l'art, étant donné qu'elle est pratiquement inexistante, Elle reste hors du programme des « maîtres bâtisseurs » ; les sculpteurs romans vont peu à peu enrichir cette architecture assez nue dans des édifices de prestige avec la plus grande harmonie.

Sur place, dans le royaume lombard un certain nombre de témoins archéologiques ont été retrouvés au cours des fouilles :

- **Cividale** (Frioul, *ex Forum Julii* des Romains, à 17 km au nord d'Udine), leur porte d'entrée au VIe s., ville natale de Paul Diacre (*Paolo Diacono*), a conservé l'église Santa Maria in Valle avec son chœur rectangulaire (signe d'ancienneté) partagé en trois par des colonnes et le baptistère de Calliste avec une croix représentant un personnage de face ainsi que : - l'autel St-Martin érigé en 740 par le duc Ratchis orné en bas-relief d'une Adoration des Mages, et - une plaque frontale ornée d'une Vierge en Majesté.

- **Pavie** - leur 2<sup>ème</sup> capitale - la cathédrale Santa Maria dello Caccie qui a été fondée au VIIIe s. par une fille du roi Ratchis, la princesse Epiphanie ; l'église que l'on voit aujourd'hui a été modifiée à l'époque romane mais elle garde son style lombard.

Parmi les villes témoignant de l'architecture lombarde et des autres arts qui s'y sont développés surtout entre 580 et 780, on peut citer parmi bien d'autres : **Vérone** avec la façade ouest de la cathédrale Saint-Zenon et un pont aux merlons typiques ; **Brescia**, au « Dôme vieux » la crypte ; et des fragments de l'église Saint-Sauveur (*San Salvador*) (575-760) ; **Bobbio** et le tombeau de Saint-Cumion ; **Rome** avec le superbe clocher de Santa Maria in Cosmedin et dans les Pouilles, les églises de **Bari**, de **Trani** et la cathédrale de **Torcello**.

Parfois ce sont de simples fragments qui ont été retrouvés datant de ces VIe, VIIe, VIIIe siècles.

C'est toute la péninsule qui, au cours des siècles, connaîtra une floraison d'édifices de style lombard.

### **La diffusion du style lombard au cours des siècles :**

Nous avons vu, dans les exemples cités, que parti de Lombardie, ce style va se diffuser dans toutes les directions, en Europe occidentale, d'abord :

En Italie même, évidemment, surtout en Toscane, à Pérouse déjà citée, à Rome, à Ravenne, à Bari et à Trani dans les Pouilles, déjà citées.

Vers l'est, sur les côtes de la Mer Tyrrhénienne, dans le golfe de Venise, Torcello et son beau chevet lombard des VIIe/Xe s. (les mosaïques byzantines de l'abside sont du XIIe s.) ; Aquilea, vrai « pôle » chrétien dès le Ve s. conserve une basilique, encore très romaine, « rehaussée » par les Lombards ; sur la côte dalmate à Zadar, l'église Saint-Donnat, à l'allure de forteresse, étonne avec son chevet haut et nu aux longues lésènes.

Dans le quart sud-est de la France :

- Dans le haut pays niçois, citons : le clocher de Saint-Jean, le plus ancien du Comté de Nice ; à Breil-sur-Roya l'église de la Madonne du pont, à Saorge le clocher et le chevet.

- Dans les Hautes-Alpes à Embrun, le clocher et le porche avec ses lions stylophores, la petite église de Crévoux (*fig. 22*) et d'autres églises locales.

- Dans les Alpes-de-Haute-Provence, à Saint-Martin de Volonne et exemples cités ci-dessus.

- En Vaucluse : le clocher de Saint-Symphorien de Buoux et Saint-Eusèbe de Saignon.

- Dans les Bouches-du-Rhône, Saint-Trophime d'Arles.

- Dans la Drôme, la belle église de Sainte-Jalle présente clocher, chevet et porche lombards.

En Languedoc : L'art lombard se poursuit par la tour Fenestrelle d'Uzès avec ses nombreux étages de fenêtres géminées, puis jusqu'au sud de la Lozère à Nasbinals, et Saint-Urcize au chevet typique (mais aux clochers « à peigne » bien lozérois).

Vers les Pyrénées Françaises, en Ariège à l'église d'Axiat, en Luchonnais à Saint-Aventin, Saint-Gaudens et les hautes vallées pyrénéennes, jusqu'en Aquitaine où les règles de construction et de décor du clocher de la cathédrale d'Angoulême sont d'inspiration lombarde, et même en Galice espagnole au clocher de Santillana del Mar.

En France, la Saintonge ne semble pas avoir connu ou reçu cette influence, l'Auvergne un peu aux murs gouttereaux de Saint-Nectaire et de sa voisine Saint-Saturnin.

Au nord en vallée du Rhône à Saint-Pierre de Vienne qui remonte au VI<sup>e</sup> ; quelques témoins en Bourgogne, dont Tournus aux murs gouttereaux de Saint-Philibert qui ressemblent à ceux de Saint-Guilhem.

Plus on monte vers le nord plus cela devient sporadique : Dans les hautes vallées de la Moselle et du Rhin, en tenant compte des interprétations locales, les chevets des belles cathédrales de Trèves (origine VI<sup>e</sup> s puis médiévale) et de Worms, qui est moins pure et plus lourde mais les éléments lombards sont là.

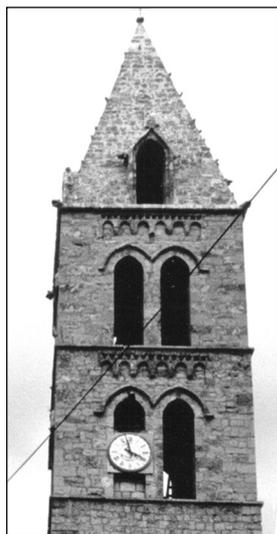
Au-delà de ces régions, on suit le style des Lombards « à la trace » si j'ose dire et au cours des siècles, car il s'est imposé même jusqu'au XVI<sup>e</sup> s. en Russie. Vers l'Est, bien au-delà de Zadar, au bord de la Mer Noire à Nessebar, en Bulgarie où, faute de pierre, plusieurs églises présentent un décor de briques vernissées polychromes posées en angles saillants, type « ruban plissé », alignées ou au-dessus des fenêtres ainsi que des arcatures aveugles. En Roumanie, dans les célèbres monastères de Moldavie (du moins ceux qui ne comportent pas de fresques extérieures), on trouve ce décor d'arcatures aveugles et de ruban plissé aux coupes et aux murs gouttereaux des monastères du X<sup>e</sup> s. de Humor et Varatec, à Néamt et surtout à l'église princière Saint-Jean Baptiste de Piétra Néamt, tous construits sous le règne du prince Etienne le Grand qui avait deux médecins italiens et un secrétaire originaire des Pouilles : voilà comment les styles cheminent... A Bucarest, la cathédrale patriarcale a aussi un chevet typiquement lombard. Enfin en Russie, à Novgorod, l'église Sainte Paraskev (début XIII<sup>e</sup>, déjà citée). À part le matériau, les façades sont étonnamment semblables. Encore en Russie, à Souzdal, le monastère de l'Intercession de la Vierge présente, en façade, une suite d'arcatures aveugles, de même à Vladimir, à la cathédrale de l'Assomption et à l'église de l'Intercession de la Vierge sur la Nerl (1165). Elles sont ornées de suites d'arcatures aveugles reposant sur de fines demi-colonnes et surmontées d'un bandeau en « ruban plissé » ; à Moscou sur la place des cathédrales, l'église des Douze Apôtres... et bien d'autres. Faut-il rappeler que pour édifier le mur d'enceinte de la Place Rouge, Ivan le Terrible a fait appel aux « maîtres bâtisseurs lombards » au milieu du XVI<sup>e</sup> s. ou du moins à leurs « héritiers en art lombard » ? Ainsi l'histoire courte et limitée de l'ancien royaume lombard n'empêchera pas leur style de se diffuser à la demande des rois et princes. Car en effet les qualités incontestées et incontestables de « maîtres bâtisseurs » attachées depuis des siècles au nom de Lombards, longtemps après leur disparition politique, ont connu une notoriété et une persistance étonnantes à travers toute l'Europe.

**Orfèvrerie, artisanat** : Il en reste à la fois peu, par rapport à l'ensemble réalisé, et beaucoup pour cette époque reculée. Parmi les plus remarquables -A Bologne, à l'église Saint-Etienne, un vase du roi Liutprand ; -A Vérone, au Musée Civicon une croix lombarde. La technique des émaux est du « cloisonné sur or », à la manière byzantine, agrémenté de filigrane d'or et décor perlé (sur les broches rondes), à motifs de palmettes, dauphins, entrelacs qui regroupent toutes sortes d'influences du Proche-Orient, de Byzance, d'Europe du centre et du nord. Le Trésor de Monza, dont la plupart des pièces sont conservées à la cathédrale de Monza, à côté du palais édifié par la reine Théodolinde, est d'une richesse exceptionnelle en orfèvrerie (outre les ampoules citées plus haut). Ce trésor a connu une histoire rocambolesque : vendu puis racheté par Matthieu Ier de Visconti, vicaire impérial de Lombardie à la fin du XIII<sup>e</sup> s. puis dérobé de nuit dans la crypte par le camerlingue de l'église de Rome (cardinal administrant les biens pontificaux en l'absence de pape, ce qui était le cas), emporté en Avignon au

siège de la papauté mais refusé par le pape Jean XXII, qui en fait (heureusement) établir un inventaire en 1324. Son successeur Benoît XII ajourne la restitution ; finalement le Trésor de Monza ne restera en Avignon qu'une vingtaine d'années car en 1345 Clément VI, le bâtisseur du Palais des Papes, en accepte la restitution grâce à la médiation de l'archevêque de Milan. Parmi ses pièces rares : La reliure de l'évangélaire de Théodolinde offert sans doute en 603 par Grégoire le Grand en reconnaissance de la conversion du peuple ; la couronne votive dite de Théodolinde (en fait du IXe s) en or ornée de pierres précieuses, dite aussi « couronne de fer » parce qu'elle contient une fine lamelle de fer, ce fer provenant d'un des clous de la croix du Christ, fondu, étiré et soudé à l'intérieur du bandeau ; la couronne d'Agilulf, mari de Théodolinde, constituée d'une plaque d'or et d'une croix en or (fin VI e s.) Beaucoup d'autres objets peuvent être admirés dans divers musées italiens.

**CONCLUSION :** On peut ici revenir à l'étude de G. Duby : « L'art est un discours sur Dieu, comme la liturgie et la musique ; il montre l'armature de cet édifice ordonné qu'est la Création, son rythme, avec les premières indications musicales de la polyphonie entre 980 et 1140 ». C'est vrai qu'il y a quelque chose de musical dans le rythme du décor lombard : festons d'arcatures et jeux de lumière sur les rubans plissés, comme des vocalises d'un rythme cosmique de l'univers. Ainsi, de l'Europe occidentale jusqu'à la lointaine Russie, où ils ont aussi travaillé à la gloire de l'empereur Ivan le Terrible à Moscou et aussi pour celles de nombreux princes, sans que les frontières les arrêtent, les maîtres bâtisseurs lombards et leurs héritiers en cet art ont été appelés à travailler pour la gloire de Dieu alors que leurs ancêtres avaient été de véritables casseurs d'églises.

**Christiane Poher**



*Arcatures et rubans plissés sur le clocher de Bayons (fig.27)*

Crédits photos

Page de couverture : Michel Vogler : Chevet de N.D. du Bourguet, ancienne concathédrale à Forcalquier.

Les cathédrales : Jeanine Bourvéau : de 1 à 28 et 32 - Mariacristina Varano : 34 et 35 - Michel Vogler : 29, 30, 31, 33.

Les Lombards : Jeanine Bourvéau : 1 à 4, 7 à 10, 13 à 15, 17 à 19, 21, 25, 26 - Christiane Poher : 5, 6, 20, 22, 23 - Jeanine Marino : 27 - Pierre Roussel : 11, 16, 24 - (tous membres de l'association P. P. F.)

Hercule Gaulois : Saint Marcel Eysseric (1890), Archives Départementales des Alpes-de-Haute-Provence à Digne (réf 31F5) avec leur aimable autorisation.

---

Association Patrimoine du Pays de Forcalquier, 40 rue Marius Debout, 04300 Forcalquier.

Association loi de 1901, J.O. 04/50 du 17 janvier 1996 - Ass. d'intérêt général : Arrêté préfectoral n° 2001-1191.

Cotisation 2010 individuelle : 15 E - couple 20 E - étudiants 10 E –

**Bulletin n°12 de l'association Patrimoine du Pays de Forcalquier – Février 2010**

*Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.*

## PATRIMOINE DU PAYS DE FORCALQUIER

40 rue M. Debout, 04300 Forcalquier

Créée en Janvier 1996 cette association de bénévoles s'est donné pour buts de veiller et d'aider à la conservation des éléments de notre patrimoine, qu'il s'agisse de sites ou d'objets archéologiques, d'objets d'art, de mobilier, de livres anciens, de monuments ou de constructions. Son territoire d'intérêt est le Pays de Forcalquier, avec une attention particulière pour le canton de Forcalquier.

L'action de l'association s'exerce dans différents domaines : Expositions, conférences, visites de sites, mise en valeur le patrimoine. Recherches et publications. Détection des éléments nécessitant une protection et alerte des services compétents. Inventaires du patrimoine rural ou inventaires photographiques.

Constituée de personnalités d'origines professionnelles complémentaires et diverses, profondément attachées à cette région, par naissance ou adoption. Elle est partenaire d'autres associations ayant les mêmes motivations ou objectifs au sein du "Groupement des associations de bénévoles du Patrimoine": le CLAPAS.

**Publications** : *Tous les bulletins sont principalement illustrés de dessins ou photos inédits .*

**Prix** : **Bulletins annuels**, N° 1 à 10 (1998 -2007) : 3 E. l'un. N°11 (2008) : 4 E. (+2 E. expédition)

**Albums regroupant les N°1 à 5 et 6 à 9** : 15 E. (+ 4 E. expédition)

N°1 - 1998 -Origines de Dauphin. Patrimoine des livres. Camps de concentration. Sénéchaussée de Forcalquier (1)

N°2 - 1999 - Mane et Châteauneuf. Sénéchaussée de Forcalquier (2). Principes de restauration. Sigonce : Château Bel Air. Forcalquier : L'hôtel d'Astier. Les oppida.

N°3 - 2000 - Lois sur l'Archéologie. Histoire contemporaine. Eglises de Mane. Château d'Oraison. Forcalquier : Maison aux Masques à Forcalquier- Archives communales Forcalquier.

N°4 - 2001- Saint-Promasse à Forcalquier. Toponymie de Lincel. Eglises vers Noyers/Jabron. Edifices romans du pied de Lure.

N°5 - 2002- Toponymie Franco-provençale. Les "Beauregard". Sources sulfureuses de la Laye. Moulins de Dauphin. Niozelles : la chapelle Saint-Alban.

N°6- 2003 - Plaques de chancel de Limans. Forcalquier, sa mer, son lac. Deux mottes castrales au sud de Lure. Adret de Lure : notes historiques. Les églises du XIe siècle en Pays de Forcalquier.

N°7 - 2004 - Une éolienne. L'orgue de Forcalquier. Toponymie de Saint-Etienne. Chapelle St-Sébastien à Saint-Etienne. Le Seigneur de Lincel. Propos de Céramiques (1).

N°8 - 2005 - Forcalquier : - Ses sous-sols. Un ancien moulin à huile. L'église du St-Sépulcre. Clocher de La Brillanne. Castra en Pays de Forcalquier. Découverte du Pays d'Apt - Propos de céramiques.

N°9 - 2006 - Olbia de Provence. Sauvetage de l'église St-Martin-les-Eaux, Musées du Pays de Forcalquier. La mine de Sigonce. Parentés étymologiques. Propos de céramiques. Distillerie Augier.

N°10- 2007 - Le moulin Delestic. Toponymie pré-indo européenne (1). Le patrimoine religieux de Lurs. Le château de Malijai. L'aqueduc de la Mère des Fontaines. Mort d'un patriarche.

N° 11- 2008 - Expositions Art et Patrimoine - patrimoines disparus - le Pré-Indo-Européen (2) - Château de Sauvan - Fragment osseux néanderthalien - Fêtes de l'Art Alpin en 1935 à Forcalquier

**Album des bulletins spéciaux de l'exposition "Des Bas-Alpins dans la Tourmente"**

**Prix** : 15 E. (+ 2 E. expédition) **comprenant** :

N°1 - Nov. 1998 - L'Usine de Saint-Auban - Les chasseurs Alpins.

N°2 - Nov.1998 - Ambulance militaire de Forcalquier - Service de Santé aux Armées. L'Ouvroir de Forcalquier.

N°3 - Mai 1999 - Prisonniers français en Allemagne. Prisonniers allemands en France. Les réfugiés.

N°4 - Mai 1999 - Mobilisation - Remplacement des hommes - Pénuries, rationnement, restrictions.

**Autour de Verdun** - Eugène Carrias - Nov.1999 - Manuscrit inédit de 1918, 150 p., plans, annexes, photos originales de l'auteur (*épuisé*)- **Réédité en coédition** avec "C'est à dire" en 2009 : 25 E

**Autour de l'An Mil en Pays de Forcalquier** - 2006 - Catalogue de l'exposition reprenant les panneaux et le textes : 16 E (+ 2 E. expédition)

**Le portrait à travers les âges** - Catalogue de l'exposition- Août 2008 : 7 E. (+ 2E. expédition)

**Toute reproduction interdite sans autorisation spéciale**

**Directeur de publication Jeanine Bourvéau**

**Déclaration légale du périodique N° 158 du 21/7/1998 - ISSN 1295-4985**

**Déclaration de ce Bulletin annuel 2009 N° 12 : février 2010**

**Troisième édition revue et corrigée - Juillet 2012**